

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance
(ANACR) comités du morbihan-côtes d'armor-finistère et d'Ille & Vilaine

154

la lettre du bureau national

Jean Mabic, c'était «ami entends-tu...»

actualités des comités départementaux et locaux

Port-Louis, les frères Leroy-Queret

sauvegardez vos archives...

revue de presse, initiatives

le projet du Pôle Jean Moulin de l'anacr du Finistère

Plonevez-Porzay honore Pierre Guillou

Penarpont et Théophile Mertens

août 2011

Édito

« Ami, entends-tu... », n'a d'autre but que de transmettre aux jeunes générations le message que vous nous avez adressés il y a maintenant plus de soixante-cinq ans et de contribuer à ce que ce message trouve aujourd'hui, plus que jamais, le chemin d'oreilles attentives.

« Ami, entends-tu... » est le lien qui nous unit encore tous et notre volonté est que chacun d'entre nous, anciens Résistants, amis de la Résistance puissent y retrouver un instrument utile à la « transmission de la mémoire » mais aussi, comme le souligne sans cesse nos instances nationales, défendre « corps et âme » ce qui fut la résultante de votre engagement à vous les Résistants : les acquis fondamentaux obtenus par le Conseil national de la Résistance, le CNR, mais également la lutte contre la résurgence de l'extrême-droite qui n'a jamais cessé de diffuser les idées contre lesquelles vous vous étiez soulevés.

De nombreux comités départementaux ou même des initiatives individuelles ont pris « à bras le corps » le problème de la diffusion des témoignages et des idéaux de la Résistance. Nos amis des Côtes d'Armor ont ainsi, avant

même de « décrocher » de notre journal, développé un site internet très vivant et très documenté, tout en confiant à une autre structure la publication des « cahiers de la Résistance populaire ». C'est également le cas du Finistère qui, tout en participant au journal, édite parallèlement et régulièrement des ouvrages sur la Résistance dans leur département.

Mais il faut se rendre à l'évidence, l'enthousiasme pour la rédaction du journal s'émousse et nous pensons qu'il faut en tenir compte en essayant d'y associer plus étroitement les autres comités départementaux. Même si le Morbihan s'est toujours battu pour faire perdurer notre revue jusqu'à aujourd'hui, nous sommes à un tournant qu'il va bien falloir négocier coûte que coûte. C'est pourquoi nous allons travailler à la mise en ligne des anciens numéros du journal, sans doute hébergé sur le site internet du Morbihan auquel le comité départemental travaille depuis peu.

Il va sans dire que toutes les compétences et les bonnes volontés seront les bienvenues.

La rédaction

Lettre ouverte de la délégation permanente du bureau national

Se souvenir et être vigilant pour ne pas revivre le passé

En réaction aux propos racistes et haineux de la présidente du Front national et à son inadmissible utilisation des symboles de la Résistance au fascisme, le bureau national de l'Anacr a publié un communiqué qu'«ami entends-tu...» relaie tant il nous semble urgent de redire avec force que si les individus changent dans ce parti politique d'extrême droite, les idées, elles sont toujours aussi corrosives et dangereuses et que l'Anacr, avec force, continue à les dénoncer comme un risque pour notre démocratie.

C'est le jour anniversaire de l'exécution il y a soixante sept ans par les nazis au Mont Valérien le 21 février 1944 de vingt immigrés du Groupe Manouchian-Bocsov, tombés pour la Libération de la France et la liberté de son peuple aux côtés de trois Français, que Marine Le Pen a choisi pour stigmatiser les immigrés venus trouver dans notre pays liberté et mieux-être en y apportant leur courage et leur intelligence.

Joignant la profanation à l'odieux, Marine Le Pen ose évoquer sans vergogne à cette occasion pour justifier ses

propos xénophobes le nom de Jean Moulin qui, tentant le 17 juin 1940 de se suicider pour ne pas être contraint par l'occupant d'accuser faussement des tirailleurs sénégalais, est le symbole même de valeurs humanistes à l'antithèse de celles que véhicule son discours.

L'Association nationale des anciens combattants et Ami(e)s de la Résistance condamne vigoureusement cette utilisation des mots «Résistance », «patriotes » - ainsi que du nom de Jean Moulin - par un parti dont le nom même de «Front national » est un abus de langage, l'authentique «Front national pour la Libération et l'Indépendance de la France» ayant précisément combattu jusqu'à la Libération - au prix de nombreux morts - ceux dont l'occupation de la France aurait été -selon Le Pen père - «douce ».

Plus que jamais est nécessaire de se souvenir du combat et de transmettre les valeurs de la Résistance car, nous en avons une preuve de plus par le discours de Marine Le Pen, la «bête immonde » de la xénophobie n'est pas morte.

Photographie de couverture: cliché pris entre 1941 et 1943, vraisemblablement à leur insu, de soldats allemands et d'un civil. Collection Archives municipales de Lorient-Fond Crolard

Jean Mabic, c'était « ami, entends-tu... »

Notre ami, qui était l'ami de tous, Jean Mabic nous quitte. Jean, c'était « ami entends-tu... » notre journal trimestriel de liaison avec lequel il avait fini par se confondre tant il y était attaché. Mais Jean c'était aussi un camarade de la Résistance et pour beaucoup un camarade de la politique engagée.

Jean, nous voici, ceux qui furent tes meilleurs amis, réunis autour de toi, venus t'accompagner une dernière fois. Les camarades de la Résistance et les amis de la Résistance m'ont demandé de rappeler ce qu'a représenté ton passage parmi nous. Tu as apporté à notre petite communauté du souvenir bien des aides et des soutiens sans jamais d'égoïsme, avec beaucoup d'amitié, de chaleur humaine, ta vie a été pour une grande part consacré aux autres autant qu'à ta propre vie familiale.

Jean était né à Lorient en 1922 à une époque où la Bretagne, réserve de main d'œuvre, était oubliée de Paris. Garçon intelligent, Jean débuta sa vie professionnelle comme comptable, puis, ayant un sens de l'écriture, il est journaliste à Ouest-Matin, quotidien engagé où il restera jusqu'à sa fermeture. Il terminera sa carrière comme employé communal en banlieue parisienne. La retraite venue, il se retire à Ploemeur avec Alice, son épouse. Il s'investit dans la vie communale et sera conseiller municipal de 1983 à 1995.

Les survivants de la Résistance connaissent mieux son engagement dans la Résistance lors de l'occupation de la France par l'armée allemande de 1940 à 1944.

Très tôt, Jean s'engage par patriotisme bien sûr, mais

aussi pour un changement vers une vie de liberté, d'égalité et de fraternité comme le veut notre devise nationale quelque peu oubliée. Son engagement est républicain pour refuser l'occupation du pays par une horde barbare au service du nazisme. Son engagement est démocratique pour se débarrasser d'une emprise politique étouffant toute liberté.

La haute estime dans laquelle chacun tenait Jean fait que nous perdons avec lui un de nos guides, citoyen éminent. Ses qualités de cœur et de probité nous incitent à saluer l'homme, celui qui fut sa vie durant fidèle à son idéal. Puissent les siens trouver dans la déférence dont il était entouré une atténuation à leur douleur.

Nous nous inclinons une dernière fois devant sa dépouille mortelle et nous prions Alice, sa veuve, sa fille, son fils et tous ses parents de recevoir l'expression de l'hommage douloureux des anciens Résistants et amis de la Résistance du Morbihan. Il est dur de te quitter, Jean, mais il est consolant de voir en cet instant tant de camarades t'accompagner aux ultimes moments d'une vie, bien que discrète, une vie très belle et très noble par sa simplicité. Nous le savons, notre sort à tous est inévitable, c'est l'ultime fin à laquelle nous ne pouvons échapper. Jean, tu survivras parmi nous par le souvenir de ce que tu auras fait pour nous au cours de ta vie vouée au bien public, au souvenir de la Résistance et au culte de la mémoire combattante, à la défense du pays, de tes idéaux, une vie faite d'honneur, de dignité et de fraternelle amitié. Au revoir Jean.

Marcel Raoult



Comité départemental du Morbihan

Katherine Le Port succède à Marcel Raoult pour la présidence

A l'instar du comité du Finistère, c'est une Amie de la Résistance qui se trouve désormais à la tête du comité du Morbihan. Katherine Le Port, magistrate prochainement en retraite, a accepté de se voir confier, après Marcel Raoult, la tâche de présider l'Anacr du département. Marcel Raoult est élu unanimement président honoraire.

Katherine Le Port espère « ne pas démentir sachant que le temps nous est compté pour obtenir qu'enfin notre République rende à tous les résistants



et patriotes par l'instauration d'une journée nationale de la résistance le 27 mai un hommage à la hauteur de leurs combats et de leurs sacrifices et se donne les moyens de préserver les acquis du Programme «les Jours heureux».

Nous reviendrons dans le numéro de décembre d'«ami, entends-tu...» sur les différents projets qui seront discutés lors des prochaines réunions départementales.

Comité de Lorient

Le dimanche 13 Mars 2011 s'est déroulée l'assemblée générale de l'anacr du Pays de Lorient à la salle des Algues à Larmor.

Après les remerciements adressés au maire pour la mise à disposition de la salle des Algues ainsi qu'aux personnes présentes, Fernand Bruche demande à l'assemblée une minute de silence à la mémoire des camarades disparus depuis la dernière assemblée générale.

Comme dans de nombreux comités locaux, nous constatons une baisse du nombre d'adhérents, toutefois, le pays de Lorient compte encore 184 membres dont 87 anciens résistants auxquels viennent s'ajouter 97 ami(e)s. Michel Pradeau, le trésorier fait le point sur les finances du comité et précise que ceux-ci ont été examinés et validés par les contrôleurs aux comptes Louis Coupannec et Louis Le Merle le 29 Janvier 2011.

Fernand Bruche et Marcel Raoult remercient Jacques Jardelot pour son dévouement et tout le travail accompli en tant que président de l'Anacr au comité du pays de Lorient. A ce titre il précise que le comité directeur a décidé de nommer Jacques Jardelot, président honoraire du comité du pays de Lorient.

Le bureau du comité est composé de Fernand Bruche, président; Jacques Jardelot et Charles Carnac, présidents

honoraires; Marlène Chalmé, secrétaire; Eliane Bruche, secrétaire adjointe; Michel Pradeau, trésorier; Daniel Le Pen-deven et Patrick Le Mignan, membres; Louis Coupannec et Louis Le Merle, contrôleurs; Gérard Gaillou et Roger Perresse, porte-drapeaux.



Le comité de Lorient présidé par Fernand Bruche

Gilbert Baudry*, ancien Résistant, souhaite que les possesseurs de documents relatifs à la Résistance soient regroupés à la bibliothèque d'Hennebont où se trouve un conservateur compétent.

Le «Chant des Partisans » clôt cette assemblée générale. A l'issue de cette assemblée générale, les participants se sont rendus au cimetière de Larmor sur la tombe des frères Leroy-Queret ** où

un des membres de la famille a prononcé un vibrant hommage à ses frères. L'Anacr a rendu les honneurs à ces Résistants disparus. Le pôt de l'amitié offert par la municipalité de Larmor est servi à la salle des Algues un repas au même endroit clôture cette journée.

* Lire l'article de Gilbert Baudry en page 12.

** lire page suivante.

Comité d'Etel

A Etel le 12 Mai dernier avait lieu au collège de la Rivière un hommage à la Résistante Simone Le Port.

Rémy Guillevic qui a accompagné son amie dans les écoles a rappelé son histoire.

« Elle est entrée dans la résistance le 1^{er} Mars 1943, comme agent de liaison dans le groupe BOA du Morbihan, dirigé alors par son mari, Julien Le Port. C'est grâce à ce bureau des opérations aériennes que l'on correspondait avec l'Angleterre et armait les Résistants. La ferme de Melrand était devenue un véritable centre de la Résistance. Simone y cachait les réfractaires du STO, des résistants, Julien y organisait des parachutages d'armes. Elle est arrêtée le 16 Avril 1944, mais alors que la ferme est encerclée par les Allemands, elle permet à cinq personnes, dont son mari, de s'échapper restant avec son fils de trois ans et un autre enfant. Sans doute dénoncée, elle est considérée comme terroriste, elle est battue devant les deux enfants. Elle subira les interrogatoires, elle tient bon et ne parlera pas. Puis elle est emprisonnée à Vannes où elle est condamnée à mort. Une décision d'Hitler après le

débarquement commue la peine en déportation. Les péri-péties qui suivirent l'amèneront d'abord au camp de Neuenbreimm puis à Ravensbrück où elle subit comme tous les autres déportés, la promiscuité, les vexations, les injures, l'humiliation, la faim, les mauvais traitements et constamment dans la peur. »

C'est avec émotion que Rémy Guillevic a évoqué l'action de Simone Le Port devant les scolaires :

« Elle parlait avec une grande simplicité et rapidement l'émotion gagnait l'auditoire des jeunes collégiens. C'était une grande dame. »

Une élève a lu la lettre de Simone Le Port à sa famille de la prison de Vannes alors qu'elle se croyait perdue.

Un groupe de collégiens a entonné le chant des Marais ou chant des Déportés avant que ne soit dévoilé la plaque commémorative et les photographies datant de 1945 de Simone et de Julien le Port.



Le comité d'Etel lors de l'assemblée générale, Rémy Guillevic au coté de Katherine le Port, nouvelle présidente d'Etel et du comité départemental

« Les quatre frères Le Roy-Queret »

11 mai 2010

Des dépouilles des quatre frères Résistants, de la famille Le Roy Queret, qui ont laissé leur nom à l'avenue principale de Larmor-Plage, seule celle de Joseph Queret n'avait jamais été retrouvée. Ses nièces, Gisèle Bouteiller et Renée Forner, les deux filles d'Albert Leroy ont lancé des recherches.

Un des inconnus de Port-Louis

«Grâce à la découverte de vingt-sept kilomètres d'archives nazies à Bad-Arolsen, nous avons pu retracer les

derniers jours de notre oncle, qui faisait partie de la 3ème compagnie du 5ème bataillon FFI, à Priziac. Sur les documents nazis, nous avons la preuve qu'il avait été arrêté par la Gestapo à Berné le 8 juin 1944 et qu'il fut détenu et torturé du 8 au 27 juin 1944 à la prison de Quimperlé. Condamné à mort pour activité de franc-tireur le 28 juin 1944, il a été exécuté le 30 juin 1944. Sur la liste comprenant tous les noms des Résistants assassinés et inhumés au mémorial à Port-Louis, on retrouve celui de Joseph. Le corps de notre oncle doit donc reposer sous l'une des six stèles de Résistants inconnus du monument de Port-Louis».

En 1946, la municipalité de Larmor-Plage, présidée par le maire M. Le Mercier, décide de perpétuer la mémoire des «quatre frères Le Roy-Queret», en donnant leur nom à la rue d'accès du bourg.

Ces quatre frères ont été arrachés à leurs familles et leurs proches en pleine fleur de l'âge. Ces quatre Larmoriers sont «morts pour la France», dans des circonstances exceptionnelles, faisant preuve d'une abnégation et d'un courage exemplaires.

Louis Queret, ouvrier à l'Arsenal, succombe, à 20 ans, le 25 juin 1942, des suites de la tuberculose contractée lors de travaux réalisés à bord du bateau de guerre «L'impassible».

Joseph Queret combat, pendant l'occupation, dans le maquis de Touraine. Recherché par l'ennemi, il s'enrôle dans le maquis du Morbihan, à Priziac-Berné, (bataillon Jim Kesler, compagnie Louis Le Bouedec). Dans la matinée du 8 juin 1944, au cours d'une mission, un de ses camarades est tué à ses côtés. Il parvient à échapper, à travers bois et fourrés, à la chasse à l'homme déclenchée par la Gestapo. Vers 18 heures, se croyant hors d'atteinte, il est surpris par les membres de la Gestapo patrouillant en voiture sur la route de Guémené, à Berné. Trois Allemands s'emparent de lui avec brutalité ; après d'épouvantables tortures au Faouët, il est conduit à la prison Bel-Air de Quimperlé. Il sera extrait de sa cellule, le 27 juin 1944, vers 5 heures du matin, embarqué avec d'autres patriotes, à bord d'une camionnette, vers une destination inconnue. On ne retrouvera plus trace de lui. Fait-il partie des six cadavres non identifiés parmi les soixante-neuf cadavres découverts à Port-Louis, le 18 mai 1945, dans une fosse au stand de tir de la Citadelle? Il avait 24 ans.

Albert Le Roy, marin-pêcheur à Toulhars, ancien marin d'Etat, est arrêté le 28 août 1944, à une heure du matin, par la Gestapo. Il a été dénoncé par une voisine et son ami allemand, comme «terroriste» et pour ses relations avec la

Résistance ; il est effectivement «agent de liaison», dans un réseau, entre Ploërdut et Priziac où il se rend régulièrement à bicyclette, à l'insu de sa femme qui ignore tout de ses activités clandestines ; ses dénonciateurs redoutent surtout qu'il soit en possession de listes de collaborateurs et d'Allemands qui pourraient être utilisés contre eux à la fin de la guerre. Conduit au village de Keradehuen à Ploemeur au P.C. du capitaine Von Maltzahn, qui commande le 285ème bataillon cycliste après avoir été commandant de la presqu'île de Quiberon, il est violemment et longuement interrogé avant d'être fusillé, à l'aube, à cinq heures du matin, pour le seul motif «d'être tout simplement suspecté d'espionnage» comme le déclarera son bourreau lors de son procès.

Le 9 décembre 1948, la section du Tribunal militaire de Paris, siégeant au Palais de justice de Rennes, va condamner à mort l'officier coupable de ce «crime de guerre» contre un civil qui laissera, à 28 ans, une veuve et deux jeunes orphelins de deux ans et cinq jours. Ce n'est que le 22 mai 1946 que sa jeune femme, sa petite fille de quatre ans et sa mère seront en mesure de reconnaître son cadavre, découvert au village de Keradehuen, sur les indications du dénonciateur allemand, prisonnier à Port-Louis. Des funérailles solennelles, ordonnées par le Conseil municipal de Larmor-Plage, lui seront rendues, le samedi 25 mai, en présence d'une foule considérable de plus d'un millier de personnes rassemblées autour des autorités civiles, militaires et religieuses.

Gilbert Queret s'enrôle, le 25 mars 1944, dans le maquis de la Corrèze et du Limousin sous le nom de guerre de Lariflette, puis passe à la 5ème compagnie du 2ème bataillon de marche sous les ordres du capitaine Le Bris. Le 7 mai 1945, dernier jour des hostilités, il est gravement blessé aux Cinq Chemins de Guidel, fait prisonnier, transporté à l'hôpital maritime de Lorient où il décédera, terrassé par la gangrène, malgré trois amputations, le 6 juin 1945, à l'âge de 21 ans.

Ami Entends-tu n°135.

C'est
particip

L'histoire de la poche de Lorient

L'histoire de la Résistance est aussi celle de la poche de Lorient, les derniers jours dramatiques de la deuxième guerre mondiale dans la rade de Lorient, haut-lieu stratégique en raison de la présence de la base des sous-marins de l'amiral Dönitz.

Le port lorientais subit de lourds bombardements depuis janvier 1943, où dans la nuit du 14 janvier 10.000 bombes, larguées par une centaine d'avions de la Royal Air Force, s'abattent en une demi-heure sur la ville. Durant les mois qui suivent, les bombardements détruisent près de 90% de la ville. Lorient est déserté, 40.000 habitants ont été contraints de fuir dans les campagnes alentours, mais la base des sous-marins résiste. Fin 1944, il y avait encore près de 25.000 soldats allemands, dont une partie s'était réfugiée après avoir fui le reste de la Bretagne devant l'avancée des troupes du général Patton, dans la zone allant des rives de la Laïta à la presqu'île de Quiberon.

Sous les ordres du général Wilhelm Farnbacher, les troupes allemandes sont réorganisées, les accès routiers minés, les ponts détruits. La poche se referme fin 1944,

emprisonnant près de 20.000 civils. Les hommes des FFI réussissent peu à peu à infiltrer la zone pour y recueillir des renseignements et effectuer des actes de sabotage.

Les forces alliées, 4000 hommes de la 94ème division d'infanterie du général Rollins, et les 12 000 soldats du général Borgnis-Desbordes, chef des forces françaises du Morbihan, installent des camps le long d'un front d'une centaine de kilomètres. Des bombardements et des tirs d'artillerie vont avoir lieu durant plusieurs mois. Les réserves de troupes allemandes s'épuisent et le 7 mai, une dernière canonnade intervient dans la commune de Guidel avant le cessez-le-feu.

La capitulation est signée à Etel le 10 mai, deux jours après l'armistice, à Caudan.



Reddition allemande
Le général allemand Farnbacher remet son pistolet au général américain Kramer commandant la 66e division d'infanterie Black Panthers, lors de la cérémonie de reddition de la poche de Lorient. Prise le 10/05/1945. Collection Archives municipales de Lorient

J'étais là, dans le champ, pour la reddition

Charles Carnac, aujourd'hui âgé de 88 ans, est l'un des derniers témoins lorientais de la fin de la guerre 39-45.

A l'époque, j'avais 20 ans, lorientais, juste un petit gars de l'arsenal, apprenti ouvrier. La guerre est arrivée et, en 1942, les Allemands ont commencé à être partout. Je pensais surtout à éviter le service de travail obligatoire en Allemagne. Pas question. Alors, je suis parti me planquer à Priziac, dans le maquis des FTP, les francs-tireurs et partisans. Comme beaucoup d'autres jeunes. On manquait de tout. Dormir ici ou là, la vie n'était pas facile. On ne mangeait pas souvent. Et, quand on trouvait un veau dans une ferme, il ne durait pas longtemps. Il y avait une centaine de gars à nourrir.

J'étais là depuis le début de la poche, en 1944, d'abord au Toul Douar à Hennebont, avec le 7ème bataillon, où il y a eu sept morts. Des gars de Saint-Tugdual.

En 1945, nous étions dans le secteur de Kervignac, près du cimetière. En face de nous, les soldats allemands crevaient de faim. Ce n'était pas la joie, nous étions mieux équipés et nourris avec la cantine. Eux n'avaient que ce qu'ils méritaient. C'est là, sergent au 10ème bataillon Rangers, sous commandement américain, que j'ai été invité à la cérémonie de la reddition, comme soldat, afin de rendre les honneurs.

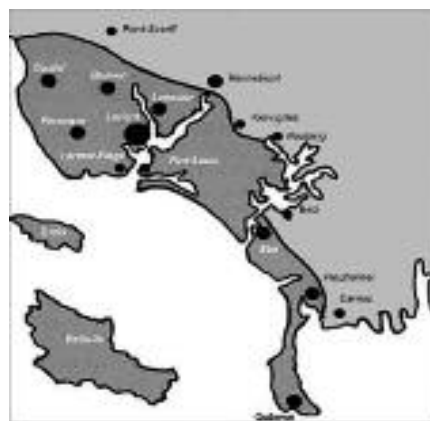
Nous avons pris un camion pour Branderion, où se trouvait le poste du commandant Le Coutaller. J'ai été habillé en soldat anglais, avec le casque, l'uniforme, et tout le saint-frusquin. On est arrivés dans la prairie de Caudan. Il y avait d'un côté une compagnie française où j'étais, en face une compagnie américaine. Une voiture est arrivée. Un gendarme français en est sorti. C'était l'escorte. Puis le général Farhmbacher, le commandant des Allemands. Le temps était correct, c'était le printemps, il ne pleuvait pas. Je me souviens que j'avais de l'herbe haute jusqu'aux genoux.

Le général Farhmbacher était accompagné de son état-major, des officiers fiers avec des bandes rouges le long du pantalon, fiers comme s'ils n'étaient pas vaincus. Le général allemand dans toute sa splendeur a remis son pistolet au général américain Kramer, et le papier de la reddition au général Borgnis-Desbordes pour l'armée française. Il y avait une musique militaire américaine qui a joué. La cérémonie a duré une petite heure.



La stèle de Caudan

Pour nous, c'était la fin de la guerre, c'était gagné. Et on est rentré à Kervignac. Il n'y a pas eu de fête. Déjà la capitulation du 8 Mai, on n'en avait rien su. Partout, il y avait des bals pour la Libération. Pas chez nous. Car les derniers jours, cela avait encore tiré, avec quelques morts. Puis on est encore resté faire la police de la poche. A cause des mines, les gens n'avaient pas le droit de rentrer à Lorient. Mais les réfugiés voulaient voir ce que leur maison était devenue. Comme sergent, j'étais le chef, qu'est-ce que j'ai pu me faire engueuler.



La carte de la poche de Lorient

Aujourd'hui, j'ai du mal à me déplacer, je ne vais plus aux cérémonies. Quand je pense à cela, c'est loin. Cette semaine, Jean Mabic, de Ploemeur, un autre camarade qui a participé à la libération de Lorient, est mort.

On n'est plus très nombreux à en témoigner. Mais je pense n'avoir fait que mon boulot. J'en suis fier, mais je ne suis pas un héros. Les héros, cela n'existe pas.

Gildas Jaffre (Ouest France)

Etel, le 8 mai et la capitulation du 10 mai 1945



RG, Series Item: 111-SC-206204

Reddition de la Poche de Lorient
Sur une table au café Breton à Etel, à 20h00, le colonel Borst signe la reddition de la Poche de Lorient. A gauche, d'arrière en avant, le lieutenant Boulla, un secrétaire US, le colonel Joppé, adjoint du général Borgnis-Desbordes. Un officier US, colonel Keating, chef d'état-major de la 6e division d'infanterie US. Un officier d'état-major US. A droite, d'arrière en avant, capitaine Villard, capitaine Naulleau, de la 19e DI. Un officier de la Kriegsmarine. Colonel Borst. Un officier d'ordonnance allemand. Le cessez-le feu est enfin signé. Prise le 7 mai 1945
Collection Archives municipales de Lorient-Fonds Crolard

Malgré la défection de la délégation américaine -pour des raisons de santé- la cérémonie du souvenir et ce, malgré la commémoration officielle avec le Président de la République à Port-Louis, fut aussi suivie que les années précédentes.

Après la lecture au monument aux Morts du cimetière par le Maire de la déclaration du ministre des Anciens Combattants, la manifestation a continué par l'inauguration d'une plaque souvenir pour les trois soldats américains tombés le 7 décembre 1944, lors de la conquête des fortifications du cordon dunaire d'Etel à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

Après que le maire eût dévoilé la plaque, il demanda au maire adjoint de raconter les circonstances de la mort de ces trois GI venus des Etats-Unis pour nous aider à rétablir la République et reconquérir nos libertés. Le cortège se rendit au « bar Breton » où le président de L'Anacr de la section Etel - Belz, Rémy Guillevic rappela qu'en ce lieu maintenant historique, il y a 66 ans fut mis au point les conditions de la reddition du 10 Mai 1945 à Caudan.

La cérémonie fut perturbée par le passage d'avions et par un vent violent, suivit d'une averse qui dispersa toute la foule. La manifestation reprit ses droits avec le retour de la foule et du soleil.

Revue de presse

Marie Thérèse Le Bihannic

Marie-Thérèse Le Bihannic a vécu la Déportation Elle est sans doute la seule ancienne Déportée habitant dans la commune de Lanester. A l'âge de 18 ans, Marie Thérèse Le Bihannic a passé onze mois dans des camps de concentration.

Témoignage

Il est près de 5h du matin, ce 22 mai 1944, lorsque les Allemands arrivent dans la ferme familiale de Marie-Thérèse Le Bihannic, à Boudigen en Querrien. « J'ai su que nous avons été dénoncés lorsque j'ai vu une copine dans la voiture des Allemands » se souvient-elle. « J'ai été emmenée à Quimperle avec mes parents pour être emprisonnée jusqu'au 30 Juin 1944 ».

Le motif de l'arrestation ? Avoir nourri et logé trois patriotes car la jeune femme faisait alors partie du réseau de Résistant de Lanvénege.

La vieille dame est aujourd'hui âgée de 85 ans. Elle doit composer avec trous de mémoire, mais les dates les plus importantes de cette sombre période sont notées dans un petit carnet. « Ces notes sont d'origine » sourit-elle en les regardant attentivement, « l'encre est moins précise et j'au-

rais dû renoter tout cela au propre ». Les dates s'effacent mais Marie-Thérèse se souvient du travail acharné qu'il fallait effectuer dans les différents camps qu'elle a occupés.

« Le 30 juin 1944, je suis partie à la prison de Fresnes où j'ai occupé la cellule n°308. Le 9 août, nous avons pris le départ pour Romainville puis le 15 août direction Ravensbruck ». Un premier camp où elle côtoiera d'autres femmes. Dans le petit carnet, Marie Thérèse a noté le nom de ces compagnes d'infortune qu'elle appelle des copines. « Beaucoup d'entre elles ne sont jamais revenues » précise-t-elle en lisant les noms avec nostalgie. Elle travaillera dans d'autres camps Torgau, Koenisberg, Brederick, Mauthausen qui sera sans doute le plus difficile. « Partout, il fallait travailler », explique-t-elle, « nous ne pouvions pas nous reposer. Il fallait construire une route, pousser des avions. Si nous n'allions pas assez vite, nous recevions des coups de bâtons ».

Le 22 avril 1945, la Croix Rouge libère la jeune femme qui prend la direction de la Suisse. Elle revient en France le 26 avril 1945.

Ouest France édition de Lanester

Commémoration des déporté(e)s

Résistant lorientais, le père de Marcelle Moisan, présidente de la Fédération Nationale Déporté(e)s Internés Résistants et Patriotes, a été déporté et est mort au camp d'Auschwitz en 1942. Résistant, membre du réseau Vengeance, le père de Claire Lecuyer a été torturé et conduit dans les camps de Buchenwald puis Langenstein.

« Il était mourant lorsque le camp a été libéré par les forces Alliées ». Mais il survivra...

Par leur présence, les deux morbihannaises ont témoigné, hier matin, de cette si sombre page de l'Histoire, mais aussi de la nécessité aujourd'hui de « rester fermes dans la défense des valeurs de liberté, de démocratie, de tolérance ».

Et si le nombre de Déportés encore vivants va s'ame-

nuisant chaque année, une participante regrettait que les enfants des défunts n'assistent pas plus nombreux à cette journée du souvenir de la Déportation, traditionnellement fixée le dernier dimanche du mois d'Avril.

« Nous comptons encore cinq Déportés valides dans le Morbihan. Il s'agit en mesure de témoigner dans les collèges », ce qui constitue l'action majeure de l'association des Déportés, Internés et familles de disparus, que représentait sa présidente départementale Claire Lecuyer, pour accomplir « le devoir de mémoire ».

Yvan Duvivier (Ouest-France. extrait)

Mon frère Eugène, fusillé en 1944, avait 22 ans

Le 23 mai 1945, après la Libération, une fosse est découverte sous un ancien stand de tir, à Port-Louis. Soixante-neuf personnes, fusillées par les Allemands, y sont ensevelies. Les familles des victimes sont appelées pour reconnaître les corps. André Morvan, âgé de 17 ans à l'époque, doit identifier son frère aîné.

« Mon frère Eugène avait 22 ans. Je l'ai reconnu à sa chevelure, et aussi au pantalon qu'il portait. C'était un pantalon de golf. » Dans une petite boîte noire, André garde précieusement une mèche de cheveux de son frère et la balle qu'il a délogée du crâne, en reconnaissant le corps.

Dans la fosse, il reconnaît également son cousin, Henri Donias, lui aussi âgé d'une vingtaine d'années. Tous les

trois avaient été « ramassés » par l'ennemi, le 27 avril 1944, et emprisonnés à Locmine. Seul André avait été libéré, en raison de son très jeune âge.

« On ne peut pas oublier ça »

André, le dernier témoin de cet épisode tragique, continue à se rendre régulièrement au mémorial de Port-Louis. Désormais âgé de 83 ans, il est bouleversé par « l'absence de reconnaissance » vis-à-vis des familles des fusillés. Lors de la venue du Président de la République, le 8 Mai, André qui réside aujourd'hui à Lanester, ne devrait pas assister à cette cérémonie.

(Ouest-France)

Port-Louis, le martyre des Résistants

« Pour tout le monde, c'est la Cité interdite. On a souvent dit qu'il ne fallait pas y aller. Même ma grand-mère n'y est jamais allée. Moi si, avec les enfants des militaires qui y étaient en garnison », explique Michel le Falher, adjoint au maire chroniqueur au Centre d'animation historique de la ville. A Port-Louis, la citadelle est à la fois familière et étrangère à la population. Un bastion de pierres, avec ses plaies, la plus récente datant de 1945. Une stèle, érigée en 1960 dans l'enceinte de la forteresse évoque cette douloureuse page d'histoire.

« Il faut se souvenir du contexte de la « poche de Lorient ». D'un côté, les Allemands qui ont décidé de se replier sur certains sites stratégiques, ici, autour de leur base sous-marins. De l'autre, la Résistance qui empêchait ces troupes allemandes de converger vers la Normandie après le débarquement. »

Aux abords de cette poche, forte de 26 000 soldats, les actes de résistance, des sabotages se multiplient, suivis de représailles et arrestations. Les prisonniers des Allemands sont torturés dans les prisons de Locmine, Quimperle, Penthièvre avant d'être conduits à la citadelle de Port-Louis. Le 8 et 9 mai 1945, les négociations pour la ca-

pitulation de Lorient se poursuivent. Le 10, la Citadelle est libérée. Mais ce n'est que le 18 Mai, « sur les indications de soldats allemands, autrichiens et polonais enrôlés de force » que sera signalée l'existence d'un charnier à Port-Louis.

« Dans la partie des remparts, à la droite de l'entrée de la citadelle, se trouve, en bordure de mer, un stand de tir, dont la toiture et une grande partie des murs se sont écroulées », décrit le commissaire de police de l'époque. En fait, expliquent les historiens, ils ont été « dynamités pour faire croire qu'une bombe était la cause de sa destruction ».

Sous les décombres, dégagés à la pelle par les prisonniers allemands dès le 19 mai, trois fosses sont mises au jour. Il sera procédé à l'exhumation de 69 corps, chacun placé dans un linceul, puis déposés dans un garage avant l'inhumation définitive.

« Les corps étaient recouverts de chaux, certains mutilés, avec des patates à la place des yeux ».

Leur identification a été parfois très difficile.

Port Louis, le martyre des Résistants

« Reconnus, qui par les dents, qui par le revers de leur veston, par une montre, par la couleur des chaussures, d'un tricot. Six corps, dont un corps féminin, n'ont pu être identifiés. Une soixante-dixième victime, une femme, a été retrouvée depuis, à l'intérieur de la citadelle ».

cette tragédie, par devoir de mémoire envers ces victimes, la plupart âgées de 18 ans à 25 ans. Des jeunes qualifiés de « terroristes » par l'occupant et achevés de manière précipitée, entre mai et juin 1944.

Les historiens de Port-Louis ont reconstitué le fil de

Gildas Jaffre (Ouest-France)



*Encadrés par des hommes armés, ils défilent devant les fossés de la citadelle, là où le charnier a été découvert.
Photo prise le 18 mai 1945*

Collection Archives municipales de Lorient-Fonds Crolard

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, Il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **10 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....
.....

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

**et envoyez le tout à
Daniel Le Pendeven
Lotissement Coët Mégan
56440 Languidic**

Se souvenir de...



Jean Le Duigou parle de son frère René

« *Le pardon est passé depuis longtemps* »

Jean Le Duigou a 87 ans. Il avait 19 ans quand son frère René a été fusillé par les Allemands.

Digne et fier, il est venu, hier, de Querrien (Finistère) pour assister à l'hommage de la Nation à son frère disparu et aux soixante-neuf autres fusillés à la fosse de Port Louis.

« René a été ramassé à Querrien par les Allemands, le 23 mai 1944, avec deux autres de ses amis Résistants François Henriot et François Le Gallic », se souvient-il.

Il a été interrogé par la Gestapo à Quimperlé. On pensait qu'il était parti pour l'Allemagne. On a su plus tard qu'il avait été fusillé. On a su aussi, qu'avant de mourir, il avait appris que les Alliés avaient débarqué ».

Jean était ému à l'issue de la cérémonie. Il a apprécié l'évocation de St Marcel et l'hommage de la République qui a été rendu.

Quel était le rôle de votre frère au sein de la Résistance ?

Je n'ai jamais été mis au courant, je sais juste que le chef de leur commando était de Lanvenegen.

René Le Duigou avait arrêté ses études d'ingénieur, entamées à Beauvais, pour entrer en lutte contre les Allemands.

Tous les ans, Jean vient, seul ou avec quelques amis, se recueillir devant le mémorial où figure le nom de son frère. Hier, ils étaient un peu plus nombreux. « C'est bien, mais c'est une reconnaissance tardive. Il n'y a plus beaucoup de survivants de cette époque-là. C'est mieux que rien. »

Aujourd'hui, c'est le souvenir mais le pardon est passé depuis longtemps. »

Sophie Paitier et Gwen Rastoll

Sauvegardez vos archives personnelles

Lors du quarantième anniversaire de la Libération, un appel avait été lancé pour que les Résistants versent leurs documents, relatifs à leur engagement dans la lutte contre l'occupant allemand, aux services d'archives. L'expérience depuis longtemps l'a montrée, après la troisième génération, celle des petits-enfants, les papiers, officiels ou non, sont dispersés, égarés lors des déménagements ou victimes d'accidents variés.

L'appel de 1995 avait été entendu et exécuté, notamment par les chefs de bataillon, lesquels n'ont pas toujours informé leurs familles du lieu de leur dépôt, parfois en des lieux différents hors de la Bretagne.

Nous renouvelons cet appel, sans doute le dernier, car il nous semble être le plus sûr moyen de préserver la mémoire des événements dont nous avons été les acteurs menacés, fragiles mais volontairement engagés et déterminés.

Le fait indéniable que la « poche allemande » de Lorient, de la rivière d'Étel à la Laïta, ait été contenue par des Patriotes, au départ mal équipés et, en permanence, munis d'un armement sans commune mesure avec les canons de l'ennemi, mais en le fixant sur place, est une page d'histoire qui peut édifier nos descendants et inspirer les historiens. Parce que les bataillons FFI, non seulement du Morbihan, mais aussi des « Côtes du nord », du Finistère etc... ont à

leur tour de rôle ceinturé et neutralisé l'imposante machine de guerre allemande, le nombre de participants rend encore possible de nombreux versements.

La géographie de la « poche » offre la perspective de s'adresser aux archives municipales qui l'entourent : Auray, Lanester, Hennebont, Lorient, avec en plus le service historique Défense-Marine de cette ville qui, interrogés les premiers, ont tous accueilli favorablement notre proposition. Nos camarades de Vannes ont le choix entre les archives de la ville et le service des archives départementales, chaque donneur étant maître de son choix. Il appartient aux Finistériens de définir et de préciser le –ou les- lieux du dépôt des documents, ils ont déjà opéré des versements à Quimper. A Quimperlé, l'accord de principe du maire peut être suivi d'effet par le soutien d'Ami(e)s de la Résistance et éventuellement celui de membres du groupe local d'histoire ; il y eu beaucoup de Résistance et de sacrifices à Quimperlé.

Une des raisons qui font préférer les services d'archives municipales est non seulement le nombre important d'attestations d'appartenance aux FFI qui existent mais le fait que les versements individuels permettraient d'établir un répertoire par noms de donateurs qui rendrait aisée la recherche par les descendants ou autres personnes intéressées.

Après des versements, même limités en nombre, les archives départementales centraliseraient l'ensemble des répertoires municipaux en un fichier départemental par patronymes et lieux de dépôt. Ce classement n'étant pas effectué à ce jour, le succès de ce type de recherches reste aléatoire et demande beaucoup de temps.

Les archives départementales du Morbihan citées plus haut disposent d'un personnel compétent, de conditions d'accueil du public qui vont s'améliorant mais aussi de contraintes techniques liées à la conservation des documents pendant une longue durée... des siècles.

Il est légitime de vouloir laisser à sa famille les preuves de sa participation aux épreuves et à la victoire que fut le déroulement de la Seconde guerre mondiale, mais les photocopies peuvent remplacer les pièces originales, si elles sont bien lisibles.

Les services d'archives ont des devoirs pour ce qui concerne la garantie de conservation des documents mais peuvent en refuser. Le donneur fait un don, perpétuel et irréversible, il doit préciser si tout ou partie des pièces proposées peut être immédiatement consultable ou différé.

Les lettres de « proposition de don » ne sont pas identiques mais toutes constituent un accord entre le maire ou le responsable d'un service d'archives et le donateur qui

précise la liste des documents versés, liste qui peut toujours être enrichie.

En cas d'embarras, un contact téléphonique préalable est conseillé.

Toute personne ayant participé à la lutte dans ses aspects multiples ou aidé des Résistants, si elle peut témoigner de son action de préférence avec un document probant, peut agir utilement.

En plus des attestations d'appartenance à des bataillons, aux FFI, FFL ou maquis, tous réseaux, les lettres, y compris celles écrites par des Allemands, les collections d' « ami, entends-tu... » peuvent être déposées.

A plus long terme, et c'est sans doute le sens le plus important de cet appel, il appartiendra aux chercheurs, aux historiens futurs de tirer les leçons des récits, drames, deuils, exploits, de rétablir la vérité face à ceux qui la déforment, de dégager des synthèses. Ce travail est commencé, alimentons-le, on ne peut tolérer une perversion de l'Histoire ni permettre l'oubli d'une part essentielle dans la culture de notre peuple.

Gilbert Baudry, ancien FFI.



*Reddition allemande
Bien que cet évènement se soit déroulé officiellement à 16h00 à Caudan, c'est bien cours de Chazelles, en face de la gare routière, un peu avant 16h00 que les représentants qualifiés de l'armée allemande, vaincue, ont opéré le Haut les mains. A deux pas, se tenait le général Farmbacher commandant la place qui attendait d'être conduit à Caudan auprès du général américain Kramer et du général français Borgnies-Desbordes.*

Photographie prise le 10 mai 1945 par Louis Le Gal, employé à Ouest-France, alors qu'il entraînait dans Lorient avec les troupes de la libération. Cette photographie représente véritablement la reddition de la place forte par la Wehrmacht.

Don de Louis Le Gal au Maire de Lorient, le 20 mars 1950. Collection Archives municipales de Lorient

« Mon village à l'heure allemande, Kerabellec » (2)

Le 3 septembre 1939, nous sommes dans un champ, sur le coteau où nous venons de moissonner le blé noir, il est environ 16 heures à l'heure solaire. Nous finissons de redresser les gerbes que nous avons liées. L'oncle Joseph Dannet est venu nous aider pour cette tâche quand tout à coup il nous dit : « ça y est, la guerre est déclarée, écoutez le tocsin ! »

En effet, nous entendons d'abord la cloche de l'église de la Chapelle Neuve, puis en écoutant bien, on entend aussi celles de Camors et Baud qui sont pourtant plus éloignées.

Alors mon père a dit : « allons, nous rentrons à la maison ».

D'abord la tristesse, tous nous restâmes sans voix. Depuis quelque temps, c'était le sujet principal des conversations, tout le monde savait qu'il n'y avait pas d'arrangement possible avec Hitler et que ça finirait bien par arriver, mais tout de même, nous espérions encore. L'invasion de la Pologne obligea les alliés français et anglais à tenir leurs engagements.

Mais nous n'étions pas en 1914 et personne ne partirait « la fleur au fusil » car dans les familles, les plaies de la Grande guerre ne s'étaient pas encore refermées. Cette nouvelle guerre, tout le monde l'avait comprise, nous ne pourrions y échapper et malgré la confiance que nous avions dans notre armée, nous savions qu'elle serait terrible.

Les quatre frères de mon père, Joachim, Louis, Mathurin et Franc-Marie avaient participé à la Grande guerre. Mathurin fut tué en 1916 et Joachim gravement gazé en 1917. Ma grand-mère, Marie-Jeanne, vécut jusqu'à la fin du conflit dans l'angoisse, à chaque instant, d'une autre terrible nouvelle et mon grand-père Joachim, déjà sérieusement malade, mourut peu après avoir appris la mort de son fils Mathurin. Louis et Franc-Marie eurent, seuls, la chance de passer au travers, sans une égratignure. Beaucoup de familles vécurent des situations semblables et parfois bien pires encore, les monuments aux morts érigés dans chaque commune en sont la preuve. Mon père, de la classe 18, fut exempté du fait de la situation de ses frères. Il ne fit son service militaire qu'en 1919, une fois la guerre terminée. Ces terribles souvenirs, encore proches, furent sans doute une des principales raisons de la tristesse générale à l'annonce de la déclaration de guerre.

Les jeunes hommes reçurent des « fascicules » indiquant les dates où ils devaient rejoindre leur corps d'armée. Les jours suivants, tous les propriétaires de chevaux furent tenus de les présenter aux autorités militaires, le nôtre fut réquisitionné et nous ne le revîmes plus. Mon père fut requis durant trois jours pour convoyer ces chevaux de Pontivy à Lorient. Moi, j'aurais dû rejoindre pour le 1^{er} octobre le collège Jules Simon à Vannes s'il n'y avait eu la guerre.

A la ferme, les travaux continuaient. Sous la direction de mon oncle, nous récoltions les pommes de terre, nous avions pour cela emprunté un cheval au maquignon de Baud, M. Le Tutour. A midi, nous dételions pour aller « à la soupe » et comme j'adorais faire du cheval, j'enfourchais ce vieux canasson que je ne connaissais pas et m'efforçais de le faire courir, ce qu'il refusait de faire. Soudain, il s'emballa et malgré tous mes efforts se dirigea sous les pompiers qui bordaient le champ à cet endroit. Je me couchai alors sur son encolure, et malgré cela, une branche coupée en biais me frappa au crâne, je tombai à terre et perdis connaissance pendant quelques minutes. Je me relevai... mais il n'y avait plus de cheval. C'est en courant pour le retrouver que je m'aperçus que le sang ruisselait le long de mon corps et descendait jusque dans mes sabots de bois. Je passai la main sur ma tête et la retirai, entièrement rouge. Malgré mes 14 ans, je fus pris de panique, mais ma mère, me voyant arriver dans cet état, le fut encore plus que moi. Notre voisin Mathurin, qui devait rejoindre son unité le lendemain, attela alors sa jument au char à bancs et alla quérir le docteur Delors de Baud. En attendant son arrivée, au bout d'une heure et demie, le sang s'était coagulé et avait cessé de couler. J'avais été littéralement scalpé, la peau de mon cuir chevelu était tombé sur mon cou. Je ne souffrai quand même pas trop. Je fus rasé et ma peau rabattue sur mon crâne fut recousu comme il se doit. Le médecin conclut que je n'avais pas de fracture et que finalement je m'en sortais plutôt bien. Lui qui avait été chirurgien dans les tranchées me dit alors : « tu es le premier blessé que je soigne à cause de cette guerre ! »

Mon retour au collège ne fut retardé que de trois semaines, les jeunes professeurs ayant été mobilisés. L'Education nationale rappela donc les retraités qui eurent eux aussi, leur vie complètement bouleversée. Ces « vieux profs » étaient certes très expérimentés, mais le dynamisme des jeunes enseignants nous manquait. C'était la guerre et ils assuraient leur tâche avec honneur. Cette guerre, nous n'en savions pas grand chose, le front semblait immuablement fixé et les nouvelles étaient soumises à la censure. Partout, des affiches de « la 5^{ème} colonne » incitaient la population à se taire : « les oreilles ennemis vous écoutent » ou bien « taisez-vous, les murs ont des

oreilles ». Au cinéma où nous allions quelquefois avec les « pions », nous n'en apprenions pas plus par les actualités également censurées.

L'hiver 1939-1940 fut très dur, même en Bretagne il fit très froid et toutes les femmes tricotaient des chaussettes, des gants ou des passe-montagnes pour nos pauvres soldats cloués dans les tranchées et les fortifications de la ligne Maginot dont on disait qu'elle était « infranchissable ». En fait, tout ce passa à l'Est, en Pologne et ensuite en Norvège où fut envoyé un corps expéditionnaire français qui réussit à prendre Narvick, ce qui permit à Paul Raynaud, alors président du Conseil, de crier victoire et de clamer : « nous avons coupé la route du fer à l'Allemagne » puis ce slogan revenant sans cesse à la clôture des informations : « nous gagnerons parce que nous sommes les plus forts ».

Nous passâmes l'hiver dans l'inquiétude de cet immobilisme de nos états-majors et dans l'angoisse du lendemain. Comme ailleurs, à la ferme de Kerabellec, les travaux routiniers continuaient. Le travail de la terre et dans les usines était devenu primordial pour soutenir le front.

Mon père donnait un coup de main à la voisine dont le mari était mobilisé, et cela, en attendant qu'elle puisse recruter un jeune domestique. Jean, mon frère cadet, continuait son primaire à la Chapelle-Neuve, où M. Martin (qui devint, à sa retraite, maire de Baud), qui avait été artilleur pendant la Grande guerre, leur racontait des épisodes de ce carnage qu'il avait vécu, ce qui n'était pour nous rassurer.

Je rentrais à la maison une fois par mois, et quand il m'arrivait, par étourderie, de rater le car « CM » qui s'arrêtait pourtant à la porte du collège, je parcourais à pied les trente kilomètres qui séparaient Vannes de Kerabellec. Je mettais environ six heures pour rentrer et mes parents qui connaissaient ma « distraction » ne s'inquiétaient pas pour autant car ils me savaient bon marcheur. Cependant, le lundi matin, il était préférable de ne pas rater celui du retour.

Printemps 1940, l'espoir renaquit après les rigueurs de l'hiver, dans l'incertitude parfois, après avoir entendu les récits de quelques permissionnaires - dont notre voisin - qui eux n'avaient pas le moral. Ils ne comprenaient pas l'inactivité dans laquelle on les laissait, ni le pessimisme des officiers qui semblaient ne rien savoir de plus que leurs soldats. La « guerre immobile » inquiétait tout le monde.

En mai, ce fut le coup de tonnerre, les Allemands percèrent le front des Ardennes puis envahirent la Hollande et la Belgique. Malgré le peu d'équipement à opposer à la formidable force blindée et motorisée, à l'aviation ennemie, certaines unités alliées firent des exploits de résistance mais elles ne purent tenir longtemps devant le raz de marée de la « guerre éclair » mise au point par l'état-major nazi.

Au collège, avec mon camarade de dortoir Robert Jan, nous écoutions, malgré l'interdiction, les informations sur une petite TSF lui appartenant. La rage au cœur, nous devînâmes rapidement ce qui allait arriver. Nous étions, comme tous nos camarades, anéantis de douleur, de désarroi mais surtout d'humiliation. Comment nos vaillants soldats qui avaient gagné la Grande guerre pouvaient-ils subir une pareille défaite ? Nous regrettions d'être trop jeunes pour nous engager dans ce combat désespéré.

Nous apprîmes que le 9 juin, les Allemands avaient pris Soissons, puis que le 13, ils étaient au Bourget, en banlieue parisienne. Nous pleurâmes de désespoir en apprenant ces nouvelles. Par ailleurs, des réfugiés affluaient de Belgique et des régions du Nord de la France, colportant des nouvelles alarmantes sur les tueries occasionnées par les avions ennemis. De plus, pour participer à la curée, le courageux gouvernement de Mussolini nous déclara la guerre le 10 juin.

C'est alors que le surveillant général nous réunit. C'était fini, le collège fermait, nous allions rentrer chez nous. Il



Partout, des affiches de « la 5^{ème} colonne » incitaient la population à se taire

nous souhaila du courage et nous exhorta à ne pas désespérer !

Le 17 juin, Pétain venait de capituler, l'armistice se préparait dans l'humiliation, mais aussi, au début, dans le soulagement car beaucoup croyaient qu'il n'y avait pas d'autres solutions. Et puis le Maréchal, ce « héros », le faisait pour éviter plus de souffrance à son peuple, mais du même coup, il supprimait la République et proclamait l'Etat Français.

A Kerabellec, c'était comme partout, le coup d'assommoir, le désarroi. Ma mère pleurait de désespoir, mon père était devenu muet. De stupéfaction sans doute ? La voisine, Marie-Job, se désespérait en se demandant ce qu'il était advenu de son mari dont elle ne recevait plus de nouvelles depuis plusieurs semaines, à l'instar des autres femmes ou parents de soldats. Avec mon frère Jean, nous errions dans la ferme, l'âme en peine devant un tel désastre. Nous n'avions même plus envie de nous amuser. Malgré tout, la vie continuait, il fallait bien soigner les bêtes et faire le travail quotidien.

Ma mère disait que, sans doute, la décision de Pétain était la plus sage, elle afficha même, au coin de la cheminée, son portrait, paru dans le journal « Ouest-Eclair ». Il n'y restera qu'une quinzaine de jours, jusqu'à ce que mon père, en rage, finisse par le déchirer.

Des réfugiés belges firent courir le bruit que les « boches » coupaient la main droite de tous les jeunes hommes, alors, mon oncle Louis, qui habitait à Baud, amena ses deux fils, Roger, 18 ans et Jean, 17 ans, à Kerabellec. Ils y restèrent trois semaines. Il avait aussi apporté un peu de ravitaillement dont deux ou trois caisses

de bon vin qu'il ne voulait pas voir tomber aux mains des Allemands. Elles furent toutes bues en étant accompagnées de la fameuse sentence « en voilà une que les boches n'auront pas ! ». Une boîte métallique contenant les économies de mes parents, des papiers de famille et un vieux revolver ayant appartenu à mon grand-père fut même cachée dans un vieux chêne creux, près de la maison. Elle y restera quelques semaines, je crois...

La Bretagne était maintenant entièrement occupée, les troupes allemandes passèrent par Baud pour rejoindre Lorient. Quelques rares personnes restèrent dans la rue, la plupart regardèrent, stupéfaits, derrière leurs rideaux, passer cette armée motorisée avec ses soldats tirés à quatre épingles.

Avec mon frère, nous montâmes dans la lande, tout en haut de la colline pour regarder l'affreux nuage noir de l'incendie du dépôt de carburant de la Marine, flottant au-dessus de Lorient.

Mon oncle revint chercher ses fils et ses bouteilles vides. A Baud, les Allemands installèrent une unité d'infanterie et réquisitionnèrent la grande salle du café de mon oncle pour en faire un réfectoire, la cuisine étant installée dans la cour. Ils étaient, paraît-il, très « corrects ». Un des officiers chargés de cette troupe, s'étant arrêté devant le portrait de mon oncle en habit de dragon de la guerre de 14-18, accroché dans une petite salle contiguë au bar, salua en claquant des talons en disant : « Français, bon soldats ».

Et l'occupation commençait...

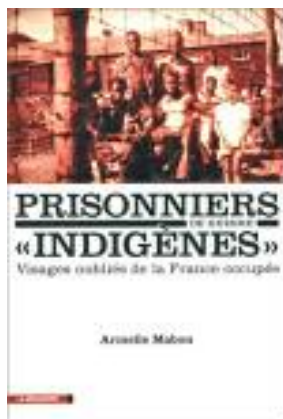
Rémi Guillevic. (à suivre...)

Lire

PRISONNIERS DE GUERRE «INDIGENES»

De 1940 à 1944, des dizaines de milliers de prisonniers de l'armée française furent détenus en France et non en Allemagne. Par racisme, les nazis ne voulaient pas que ces soldats Africains, Nord-Africains, Malgaches ou Indochinois « contaminent » l'Allemagne.

Ressortissants de l'Empire colonial, ils furent donc enfermés, notamment dans l'Ouest et plus particulièrement à Rennes. Cette histoire a été oubliée. Une historienne de Lorient, Armelle Mabon vient de la mettre au jour dans un livre : Prisonniers de guerre « indigènes ». Visages oubliés de la France occupée.



C'est un grand vide dans la recherche historique. Localement, personne ne s'est jamais intéressé aux frontstalags de Rennes. À part quelques anecdotes, on ignore tout. C'est un pan camouflé de l'histoire de la ville. De même, rien, ni cérémonie ni lieu de mémoire ne viennent rappeler le sort de ces milliers de soldats coloniaux qui eurent Rennes pour prison.

Georges Guitton dans la revue **Place publique**

L'ouvrage est paru aux Editions de La Découverte, 298 pages, 23 euros

Côtes d'Armor

Comité de Maël-Carhaix

L'assemblée générale a eu lieu le 19 février 2011. Victor Guillossou, président, accueillait la trentaine de Résistants et ami(e)s présents. Madame le maire de Callac a ensuite adressé à l'assemblée des mots de bienvenue.

Une minute de silence a d'abord été observée en hommage aux Résistant(e)s et ami(e)s disparus depuis la dernière assemblée générale. La remise des cartes 2011 a lieu avant que l'ordre du jour de l'Assemblée générale ne soit annoncé par Victor Guillossou.

Infos nationales

Auguste le Coënt a fait le point sur les activités de l'Anacr en 2010 et a rappelé que les Côtes d'Armor étaient représentées au dernier congrès à Agen par Thomas Hillion, D. Collet, S. Tilly et R. Thomas.

Le bureau national sortant avait publié dans le «journal de la Résistance» de septembre - octobre un rapport intéressant intitulé «se souvenir et être vigilants pour ne pas revivre le passé».

Plusieurs résolutions ont été votées en congrès (à lire dans le «journal de la Résistance» auquel on recommande de s'abonner). Les effectifs se répartissent 1/3 Résistant(e)s et 2/3 ami(e)s. Un appel aux comités locaux et aux particuliers est lancé à participer à la souscription nationale lancée pour effectuer des travaux au siège national. Les présidents élus : Pierre Sudreau ; Louis Cortot et Pierre Martin.

Nos activités en 2010

Notre comité regroupe 19 résistant(e)s, en diminution, et 30 ami(e)s, chiffre qui reste stable.

L'Anacr a été présente dans les cérémonies traditionnelles organisées sur le territoire du comité. Le compte-rendu de celles des 27 mai et 29 juillet à La Pie ont paru

dans « Ami entends-tu... » n° 152 de décembre 2010. Nous avons été les seuls Costarmoricains à faire y faire paraître des informations. Le bureau du comité émet le souhait que nous continuions à collaborer avec cette revue spécifique de la Résistance bretonne : deux nouveaux abonnements sont enregistrés.

La journée du parcours de mémoire sur le canton de Maël-Carhaix le 3 juillet 2010 a nécessité la location d'un

car de grande capacité qui a sillonné la zone concernée sur quelque 130 km pour redécouvrir la trentaine de plaques et stèles qui rappellent le sacrifice de 70 Résistant(e)s ou de victimes civiles.

La plaquette est disponible pour ceux qui n'avaient pas pu participer à la sortie au coût de 1€. Deux disparitions de plaques ont été constatées. La décision est prise d'adresser un courrier aux maires de Carhaix et de Plévin pour leur demander le remplacement de ces plaques

qui ont disparu sur leurs communes respectives à l'occasion de travaux.

Le bureau

Le bureau est composé comme suit, président : Victor Guillossou; vice-président Valentin Bertrand; secrétaire , Auguste Le Coënt; secrétaire adjoint Gilles Le Vraux; trésorière Joëlle Bourdonnay; trésorière adjointe Annick Guillossou. Membres: François Le Masson et Brigitte Jacob. Les porte-drapeaux sont Léonce Garnier, Antoine Cotton et Pierre Chauvel.



Les participants à l'assemblée générale du comité de Maël-Carhaix

En projet

Il est prévu la projection d'un film sur la Résistance, avec débat à Callac.

Le collège de Callac projette de réaliser un travail sur la Résistance (travail à réaliser en commun par les élèves et leurs enseignants après des rencontres avec des témoins de l'époque, Résistants, enfants de Résistants qui ont vécu le massacre, l'internement ou la déportation de membres de leurs familles.

Le principe d'un parcours de mémoire à partir de Callac est envisagé (Callac ; Garzonval ; Maël-Pestivien ; Kerhamon ; Trébrivan ; La Pie ; Kerdaguet ; Toul an Héol ; retour à Callac ...). Journée à organiser un jour de classe pour associer les scolaires, si c'est possible. Un document explicatif pour les participants à la journée sera distribué.

Les cahiers de la Résistance populaire

Au chapitre « devoir de mémoire », l'assemblée s'est prêtée à un débat intéressant sur la Résistance en Centre Bretagne. Dans la région, comme en Bretagne en général, la Résistance fut très précoce ; les publications de l'Anacr en ont régulièrement fait état depuis que notre association existe.

Par ailleurs, les « Cahiers de la Résistance populaire » (11 numéros publiés à ce jour ; le numéro actuellement en chantier sera consacré aux fusillés de notre département ; le numéro va paraître incessamment) ont établi par les travaux de recherche engagés en se fondant sur des sources historiques parfaitement vérifiées, ce que fut réellement la Résistance depuis ses tout débuts dans les Côtes-du-Nord, et dans chacun de ses territoires. Les travaux réali-

sés par le Comité qui en assure la publication ont été salués par les meilleurs spécialistes de la période concernée. Par ailleurs, une subvention de 500 € sera versée au comité par le C.E.R.P, comité pour l'étude de la Résistance populaire dans les Côtes-du-Nord, au titre de sa contribution à la parution du Cahier de la Résistance populaire répertoriant les lieux de mémoire dans le sud-ouest des Côtes d'Armor.

Le musée de la Résistance et de la déportation

Nous sommes persuadés du bien fondé de la création d'un musée de la Résistance et de la Déportation dans le département. Il faut pour cela regrouper les énergies autour d'un projet d'envergure fédérateur. L'initiative prise pour faire de la chapelle du Collège Le Braz ce lieu nous semble être la seule perspective. Sous l'égide du Conseil général et de la municipalité de Saint-Brieuc, et de toutes les collectivités territoriales (communautés d'agglomérations, communautés de communes, pays...), avec le concours de toutes les associations, avec la participation critique d'un conseil scientifique d'historiens de la Résistance, le musée départemental de la Résistance et de la Déportation pourra voir le jour.

L'hommage

Dépôt de gerbes au monument aux morts et à la stèle des victimes de la rafle du 9 avril 1944 arrêtées par les Allemands aidés de gendarmes français et de miliciens autonomistes bretons. Bilan de la rafle : six fusillés et vingt-et-un déportés dont quatre seulement connaîtront les joies de la Libération.

Cette assemblée générale s'est terminée par un vin d'honneur offert par la mairie de Callac.

Lamprat-Maël-Carhaix, le 8 juin 2011

A cette cérémonie de Lamprat qui marque l'anniversaire du drame horrible qui débuta en ce lieu le 8 juin 1944, j'interviens au nom de l'Anacr, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance. Les membres de l'Anacr disponibles ou valides sont présents avec leurs drapeaux. Nous signalons la présence de Jean Le Jeune ancien responsable départemental des FTP dans les Côtes-du-Nord aujourd'hui président du comité Anacr de Saint Nicolas du Pélem ; Jean Le Guillou président de l'Anacr de Châteaulin ; Victor Guillossou président du comité de l'Anacr de Maël-Carhaix/Callac.

En 1994, les Résistants du bataillon Guy Moquet regroupés au sein du comité de l'Anacr Maël-Carhaix/Callac, inauguraient à La Pie en Paule un mémorial de la Résistance en souvenir et en hommage aux victimes de la barbarie nazie qui furent nombreuses en ce Centre Bretagne,

terre de Résistance.

Parmi les 144 noms inscrits sur le monument, figurent ceux de deux des neufs martyrs du drame de Lamprat dont nous honorons la mémoire aujourd'hui. Il s'agit de Georges Naelou, 21 ans torturé et pendu au Moustoir et de Marcel Le Goff, 22 ans, torturé et pendu à La Pie. Trois de leurs camarades avaient subi le même sort dans la ville de Carhaix et trois autres allaient être massacrés de la même manière, deux à Rostronen et un dernier à Saint Caradec. Le lendemain, la population découvrait les huit cadavres pendus que personne ne devait toucher sous peine de représailles.

Des atrocités et de crimes comme ceux de Lamprat perpétrés par l'occupant allemand, il y eut des quantités. C'est pourquoi il est important que chaque lieu de mémoire on continue à organiser des cérémonies commémoratives.

Elles sont nécessaires pour faire connaître les atrocités et les crimes commis par les nazis avec le concours de leurs complices du régime de Vichy. Elles sont nécessaires pour rappeler que dès le début de l'occupation, des hommes et des femmes ont exprimé leur refus de se soumettre à l'opresseur allemand en rejoignant le Général de Gaulle en Angleterre ou en organisant la Résistance à l'intérieur du pays.

Elles sont nécessaires pour dire au combien le rôle de la Résistance intérieure a été déterminant dans la réussite du débarquement du 6 juin 1944 et la libération du territoire national. Elles sont nécessaires pour faire connaître le Conseil National de la Résistance réuni pour la première fois dans la clandestinité le 27 mai 1943 autour de Jean Moulin.

Le CNR se donna comme objectif de participer à la libération du territoire national et adopta au printemps 1944 un programme dit « programme du CNR » destiné à être mis en œuvre pour réorganiser démocratiquement le pays au fur et à mesure que le territoire national serait débarrassé des envahisseurs. On peut dire aujourd'hui que le CNR en unifiant et en organisant la Résistance intérieure a joué un rôle efficace pour que la France

retrouve, son honneur et sa place de grande nation dans le monde.

L'Anacr entend participer activement au devoir de mémoire. Elle contribue à collecter les témoignages de Résistants. Elle participe à la création d'espaces muséographiques. Elle organise des expositions. Elle organise des randonnées sur le thème de la résistance comme c'est le cas dans le Finistère. Elle crée des parcours de mémoire comme c'est le cas sur le canton de Maël-Carhaix. Ce dernier inauguré le 3 juillet dernier accorde une place importante au drame de Lamprat en reproduisant dans un fascicule explicatif, des témoignages, notamment ceux de Germaine et de Marie-Louise Mevel, les témoins les plus sûrs du drame qui a commencé chez elles en leur présence.



La stèle de Lamprat en Maël-Carhaix

Je tiens à la disposition de ceux qui souhaitent cette plaquette explicative d'une vingtaine de pages.

Je vous remercie de votre attention.

Auguste Le Coënt

Comité de Lanvallon-Plouha

Le comité de Lanvallon-Plouha s'est réuni le 7 mars dernier en assemblée générale ordinaire. Félix Le Fèvre, le président réunissait autour de lui André Kerhervé, Jean Le Goff, Gildas Bouette et Marie-Louise Boudier ainsi que le représentant du comité départemental Thomas Hillion qu'il remerciait de s'être joint à eux en se déplaçant de Penvenan. Georges Boudet, conseiller municipal et adjoint aux associations, représentant le maire François Morvan, assistait également à cette réunion.

Le comité de Lanvallon-Plouha n'échappe pas au phénomène de la diminution du nombre des adhérents présents en raison des maladies et des invalidités qui touche nombre de nos camarades.

Félix Le Fèvre déplore également trois décès qui ont touché le comité en 2010, Louis Boudier au mois de mai et de René Bouette en septembre, l'un et l'autre âgés respectivement de 85 et 86 ans. En leur mémoire, il est observé une minute de silence. Ils rejoindront dans « ami entendstu... », journal de la Résistance bretonne, les autres Ré-

sistants dans les pages consacrées à nos camarades disparu(e)s qui rappellent leur combat pour la libération de notre pays.

André Kerhervé, secrétaire, a, lors de cette réunion fait le point sur l'évolution de sa collecte de renseignements sur les actions en résistance de chacun des membres du comité. Cette collecte fera, à l'avenir, l'objet d'une publication, probablement pour la prochaine assemblée générale de 2012. Egalement trésorier, A. Kerhervé a fait le point sur la situation des finances du comité, ce qui a été l'occasion de remercier les municipalité de Lanvallon et Pléguien pour lui avoir alloué une subvention pour l'exercice 2010. Par ailleurs, Thomas Hillion a fait part de l'appel à la souscription nationale pour la rénovation du siège de l'Anacr, rue St Blaise à Paris. L'assemblée y répond favorablement et décide d'effectuer un versement de 50 euros.

La réunion se clôt par la remise des cartes d'adhésion pour 2011 et par une brève allocution de Thomas Hillion qui remercie tous les participants.

Finistère

Congrès départemental de Scaër

L'Anacr du Finistère a tenu son assemblée générale départementale le samedi 9 avril 2011 à la salle Youenn Gwernig, à Scaër. Près de 300 membres appartiennent à l'association, la moitié est composée d'ancien(ne)s Résistant(e)s, l'autre moitié d'ami(e)s de la Résistance.

Les Résistants survivants de ce combat pour la liberté font entièrement confiance aux Ami(e)s : ils passent le relais tandis que les Ami(e)s passent la mémoire. En effet, nul doute que se fait et que se fera la transmission aux jeunes générations de cet héritage fait de tant de luttes que l'on nomme Résistance, pour un monde de paix, plus juste, plus libre, plus fraternel. Plus de 80 personnes, venus de tout le Finistère, étaient présentes à Scaër, très bien accueillies par le comité scaërois, par la municipalité et par le bagad local. L'Anacr du Finistère en a profité pour affirmer son soutien à Yannick Martin, jeune sonneur noir du Bagad Kemper, récemment victime de lamentables injures raciales.

Le bureau départemental (15 membres) et le comité directeur départemental (50 membres) ont été élus à l'unanimité. De même pour le rapport financier, présenté par Pierre Fournet-Fayas, trésorier départemental et président du comité de Scaër.

Des projets et des actions

Présenté par Anne Friant, présidente et Pascal Prigent, secrétaire, le rapport moral a également fait l'unanimité ; enrichi par plusieurs interventions, il a rappelé les différentes activités et projets de l'Anacr du Finistère :

Les randonnées de la Résistance, la quatrième, autour d'Audierne, est en préparation. La publication de livres, le travail est en cours sur le Bataillon Stalingrad, du DVD sur le 18 juin 2010 à Sein, sur la randonnée de Douarnenez en 2010, sur des Résistants, le site Internet. Laurent Gué-lard, secrétaire multimédia, assure un travail remarquable en ce sens.

La contribution à la réparation d'un oubli : le nom de dix Résistants finistériens va être inscrit auprès de leurs neuf camarades sur le mémorial du Mont-Valérien où ils furent tous, les 19, fusillés le 17 septembre 1943. La participation active aux commémorations ; la revendication du 27 mai (le Conseil National de la Résistance est créé par Jean Moulin le 27 mai 1943) comme journée nationale de la Résistance. Une rue de Pont-L'Abbé portera le nom de Henri Rol-Tanguy à partir du 27 mai prochain, en présence de Cécile Rol-Tanguy.

Les actions auprès des jeunes: contribution au concours de la Résistance et de la Déportation et organisation du forum de la Résistance à Guilers.

Le projet d'un pôle de documentation, d'information, d'archives et de création, appelé «Pôle Jean Moulin, Résistance et Citoyenneté, du Finistère à l'Europe» ; situé au cœur du département, ce lieu de mémoire partagée permettra notamment de rassembler, de préserver et de valoriser des archives privées souvent dispersées et menacées.

Une mission: la transmission de l'héritage du C.N.R.

Il faut souligner que les élus présents, Paulette Pérez, maire de Scaër; Joël Derrien, conseiller général; Gilbert Le Bris, député, ont apporté leur soutien aux activités et projets de l'Anacr et ont rappelé leur attachement au programme du Conseil National de la Résistance publié le 15 mars 1944 sous l'occupation nazie, un héritage de droits civiques, politiques, sociaux et économiques, un héritage commun à préserver et à transmettre aux plus jeunes : une belle et noble mission que l'Anacr saura assurer, avec ses partenaires. Parmi eux, l'Office national des anciens combattants, représenté par Stéphane Marrec, qui a confirmé le soutien moral et éventuellement financier aux actions de l'Anacr, il a aussi rappelé l'existence de crédits sociaux, notamment à destination des veuves de Résistants.

Devoir de mémoire, droit à la réparation, liens inter-générationnels, convivialité, mais aussi, toujours et encore, vigilance et lutte contre toute forme de fascisme étaient donc au programme de cette grande journée, qui s'est terminée par la visite de hauts lieux de mémoire de la Résistance locale, à Kernabat (Scaër) et à Quillien (Tourc'h).

Rendez-vous le 27 mai à Pont L'Abbé pour honorer la mémoire de Henri Rol-Tanguy, militant et combattant des Brigades Internationales et Résistant Libérateur de Paris.

Pascal Prigent, Secrétaire de l'Anacr du Finistère

Finistère

PÔLE ou CENTRE JEAN MOULIN « RESISTANCE ET CITOYENNETÉ »

Du Finistère à l'Europe, La jeunesse, la lutte, l'espoir.

« Nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre, l'héritage de la Résistance et ses idéaux »

Stéphane Hessel

Le projet

Ce projet est proposé par les Résistants et Ami(e)s de la Résistance- Anacr- du Finistère

Les Résistants et Amis de la Résistance- Anacr- du Finistère, souhaitant sauvegarder les sources d'archives de la Résistance et de la Déportation, souhaitant transmettre les valeurs de la Résistance aux jeunes générations du Finistère, envisagent l'ouverture d'un « Pôle de documentation, d'information, d'archives et de création », appelé « Pôle Jean Moulin, Résistance et Citoyenneté, du Finistère à l'Europe ».

Ce projet de Pôle peut se résumer en quatre actions:

-collecter, classer et conserver les archives privées des Résistants et Déportés;

-animer un pôle de documentation, ouvert au public, à partir de ces archives et d'un fonds documentaire, développer un site internet;

-valoriser l'histoire et les idéaux de la Résistance dans le Finistère, souligner la fraternité avec les Résistants étrangers qui luttèrent sur notre sol (expositions, conférences, café-débats, balisages des chemins de la Résistance et des Maquis, randonnées, liens et échanges avec les Résistances des autres pays d'Europe...);

-faire vivre ces idéaux en offrant un espace de

création artistique, « Résister, c'est créer ».

Il contribuera ainsi à l'éducation des jeunes générations, les préparant à devenir des citoyens vigilants, conscients de leurs devoirs et de leurs droits, soucieux de maintenir et de créer des liens fraternels entre les pays - particulièrement les pays de l'Union Européenne - et enfin, informés de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale et de ses désastres, des hommes et des femmes de paix.

Dès cette première étape, nous bénéficierons de l'appui des Archives départementales et du Musée national de la Résistance.

Comité de parrainage:

Nous avons le soutien de principe de personnalités de la Résistance : **Cécile Rol-Tanguy et Raymond Aubrac** ainsi que **Louis Cortot, Jean-Louis Crémieux-Brillac, Stéphane Hessel**, personnalités auxquelles il faut ajouter nos **Présidents d'honneur et notre co-président Charles Paperon pour le Finistère**. Sont pressentis: **Daniel Cordier** ainsi que les ministre et Sénateurs du Finistère **Alain Gérard et Louis Le Pen-sec.**

Nous refuserons ainsi l'ignorance, l'oubli ou le mépris de ce combat essentiel pour la paix, la dignité et la liberté.



Le manifeste fondateur

A élaborer en concertation avec les autorités publiques d'accueil, le Musée de la Résistance Nationale, les Archives départementales et toutes les associations partenaires

Lors de la Seconde guerre mondiale, dans notre pays occupé par les forces armées nazies et soumis au régime de collaboration de Vichy, fut constamment bafouée **la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789** « considérant que **l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements** »;

Considérant que **la Déclaration universelle des droits de l'homme** adoptée à **Paris le 10 décembre 1948** est l'expression la plus haute de la victoire de l'homme sur la barbarie nazie et de l'établissement de la paix;

Considérant la part prise par la Résistance des peuples soumis par les armes dans cette victoire, la part prise par le **Finistère** qui, dès le 18 juin 1940, fut un bastion du refus de l'occupation et de la dictature, nous, Résistants et Amis de la Résistance du Finistère déclarons **refuser l'ignorance, l'oubli ou le mépris de ce combat qui permit le rétablissement de la paix, de la République et de son idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, ainsi que les valeurs humanistes et démocratiques.**

Nous voulons éveiller les consciences, préserver et transmettre le patrimoine moral et matériel de la Résistance et de la Déportation dans le Finistère, l'espérance liée à ce combat, cultiver les liens fraternels créés entre les Résistants qui luttèrent sur notre sol et plus particulièrement ceux de notre continent, l'Europe. Nous favoriserons ainsi l'émergence d'une conscience citoyenne européenne.

Dans ce patrimoine à transmettre figure au premier plan le texte fondateur du pacte social de la Libération et de la Reconstruction de notre pays détruit par la guerre qu'est le **programme du Conseil National de la Résistance, « Les Jours Heureux » du 15 mars 1944**. Ce programme doit être connu de tous. Il fut conquis de haute lutte, au prix de tant de douleur, par tous ces hommes et ces femmes courageux, amoureux de la vie et de la liberté, à qui, en ce lieu, hommage sera rendu.

Le Pôle Jean Moulin, lieu vivant de culture, de ressources, d'animation, de rencontre entre la jeunesse, les derniers témoins, les historiens, les journalistes, les artistes, est un lieu ouvert à tous.

Anne Friant-Mendrès

les buts

1 - Recueillir et préserver les témoignages, documents, archives, dont l'authenticité permettra de rendre compte de la richesse exceptionnelle de la Résistance dans notre département, de la répression, et d'en assurer la pérennité.

2 - Préserver et transmettre, en priorité aux jeunes générations, l'esprit de la Résistance, l'espérance dont témoigne l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, contribuant ainsi à éveiller les consciences et former les jeunes citoyens.

3 - Faire connaître les valeurs humanistes et démocratiques pour lesquelles luttèrent les Résistants et garder la mémoire de ceux qui ont laissé leur vie dans ce combat contre l'occupant nazi et la dictature de Vichy.

4 - Faire connaître le Programme du Conseil National de la Résistance.

5 - Faire connaître les crimes commis par ceux qui piétinèrent ces valeurs, crimes commis dans les camps de concentration, crime de génocide dans les camps d'extermination et honorer la mémoire de leurs victimes.

6 - Maintenir les liens entre les Résistants de toute l'Eu-

rope qui luttèrent à nos côtés pour libérer notre pays, rétablir la République, défendre des idéaux communs de liberté de paix et de fraternité entre les peuples, creuset d'une Europe pacifiée et démocratique.

les activités

Les activités du PJM articuleront fonctions archivistes et documentaires assurées en partenariat avec la direction des Archives départementales, Le Musée de la Résistance Nationale, la cinémathèque de Bretagne, l'Education nationale*, et les fonctions de pôle d'animation, de ressources, de création tout particulièrement en direction de la jeunesse.

1- Collecte et conservation.

Il s'agit de recueillir, de classer et de conserver des archives privées concernant la Résistance et la Déportation. Les risques de dispersion des documents liés à la disparition de leurs initiateurs nécessitent de proposer à leurs détenteurs un centre dédié à la Résistance finistérienne, leur assurant un traitement digne de leur intérêt.

Les auteurs de ces archives ou les familles, quels que soient la nature et le support matériel de ces documents, doivent être assurés de leur sauvegarde matérielle et du respect de leur intégralité en tant que fond spécifique. Cette partie sera assurée par notre partenaire, la direction des Archives départementales.

2- Rencontres, échanges, animation.

Le Pôle Jean Moulin veut transmettre la riche diversité de la Résistance à l'occupation, à l'idéologie nazie et au régime de Vichy dans notre département: résistance de la paysannerie des Montagnes Noires et des Monts d'Arrée, résistance des marins allant rejoindre la France Libre ou assurant le transport des clandestins, résistance ouvrière, en particulier de l'arsenal de Brest, résistance des ouvriers construisant le mur de l'Atlantique, résistance des femmes, souvent très jeunes – elles conquièrent enfin leur statut de citoyenne et donc le droit de vote à la Libération- résistance des employés des postes, lycéens, apprentis, cheminots, instituteurs, secrétaires de mairie, ingénieurs, médecins...

Le PJM veut transmettre à la jeunesse le grand message des Résistants: la jeunesse doit être pleine d'espoir, car elle tient son destin entre ses mains.

Le PJM se veut aussi un lieu de confrontations intellectuelles, militantes et fraternelles avec d'autres associations et centres d'histoire contemporaine des mouvements sociaux, ouvriers et paysans, qu'il s'agisse d'organismes ou de structures s'intéressant aux résistances régionales, nationales ou européennes. Pour ce faire, expositions et conférences seront régulièrement organisées.

Un « **Café du Maquis** » sera ouvert.

3- Le Pôle sera le lieu d'organisation des randonnées de la Résistance et des maquis. Des guides seront formés, permettant à tous et particulièrement à la jeunesse, une découverte de leur histoire et de leur territoire.

4- Nouvelles technologies: notre site internet, **lesamisdelaresistancedufinistere.com**, riche et dynamique, continuera de proposer de nombreuses ressources en ligne (expositions virtuelles, dossiers pédagogiques, inventaires, documents numérisés, forums de discussion...). Ce site, accessible à tous, à tout moment, serait une aide précieuse pour professeurs et élèves.

Les moyens

Pour mener à bien les diverses activités que se propose de développer le PJM, des moyens en matière de locaux, de personnel, de matériel et de budget, sont à prévoir:

1- Locaux:

Les locaux mis à disposition pour la conservation et la communication des archives devront répondre à plusieurs exigences:

- le local de conservation des archives répondra aux normes techniques applicables (charge au sol, climat, sécurité incendie et intrusion) à toute situation d'archivage de documents sur différents supports physiques (papier, bandes magnétiques, disques numériques...);

- la salle de consultation, qui comprendra une vingtaine de places, sera accessible à tout public;

- l'archiviste disposera d'un bureau communiquant avec la salle de consultation;

Des espaces de conférence et d'exposition sont prévus: une salle d'exposition, une salle de projection et de conférence, un espace « café-débats », un bureau d'accueil.

2- Personnel:

Au minimum, un archiviste sera recruté, pour assurer le traitement et l'exploitation des fonds d'archives et des collections documentaires conservées au Pôle.

D'autres personnes pourront être recrutées, de manière permanente ou temporaire, pour assister l'archiviste dans sa tâche et participer aux projets de valorisation par l'association.

3- Matériel:

Le local de conservation sera équipé de rayonnages conformes aux normes de conservation des documents d'archives.

La salle de consultation sera équipée de rayonnages de bibliothèque, de tables et de chaises pour l'espace de consultation, et d'un équipement informatique et multimédia.

Pour l'activité « randonnées » un balisage sera prévu.

4- Budget:

Le Pôle pourra fonctionner à l'aide d'un budget abondé par les financements de la mairie d'accueil, du département du Finistère, de la région Bretagne, de l'Union Européenne, de l'Anacr, de l'association des Amis du Pôle Jean Moulin, d'autres associations partenaires, d'artistes...

Les partenariats

Le Pôle Jean Moulin pourrait bénéficier du soutien des partenaires suivants, pour financer ses activités, l'aider dans la gestion de son activité documentaire, participer aux expositions, à la création de chemins de randonnée et d'actions de valorisation:

- La mairie de la ville d'implantation du Centre
- la communauté de communes
- Le conseil général du Finistère
- Le conseil régional de Bretagne
- Les institutions européennes
- Le ministère de l' Education nationale
- L' université de Bretagne occidentale
- Les Archives départementales
- L'Office national des anciens combattants
- Le musée des Beaux Arts de Quimper
- Le musée de la Résistance nationale
- Fondation de la Résistance
- Fondation Charles de Gaulle
- Musée Leclerc et Jean Moulin
- Mémorial de Fort Montbary et musée de Saint – Marcel

Liste non exhaustive, d'autres partenariats sont possibles, en priorité toute autre association de Résistants, Déportés ou Français Libres présente dans le Finistère (sans exclure le presse régionale, les C E des entreprises locales ou nationales, le mécénat...)

Plus précisément, le Pôle bénéficiera du soutien du ser-

vice départemental des archives du Finistère, sous forme d'aide et de conseil, pour tout le domaine de la gestion des archives.

Le comité de parrainage

Les personnalités de la Résistance dont les noms suivent en ont accepté le principe: **Cécile Rol-Tanguy, Raymond Aubrac, Louis Cortot, Jean-Louis Crémieux-Brillac, Stéphane Hessel**. D'autres personnalités de la Résistance, comme **Daniel Cordier**, sont présentes. Sont aussi présents les anciens ministre et sénateurs du Finistère **Alain Gérard** et **Louis Le Pensec**.

En fait aussi partie l'ensemble des **présidents d'honneurs de l'ANACR** du Finistère ainsi que notre co-président **Charles Paperon**.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour rôle de conduire ce projet à sa réalisation. Il serait idéalement composé:

- du préfet du Finistère ou de son représentant;
- du président du Conseil Général ou de son représentant;
- du maire de la commune d'accueil;
- bureau départemental de l'Anacr 29 ainsi que:
 - du directeur des Archives Départementales ou de son représentant;
 - du directeur de l'ONAC ou de son représentant;
 - représentant de l'Université de Bretagne Occidentale;
 - un représentant du Musée de la Résistance Nationale;
 - des représentants des associations fédérées autour de ce projet.

Un conseil scientifique et une association des Amis du Pôle Jean Moulin seront créés, assurant la qualité et le rayonnement de ce pôle.

Plan de développement

Un local est, dès cette année, mis à notre disposition par Mme le Maire de Châteaulin, qui nous permet de mettre en oeuvre la première étape de ce projet.

Nous allons y regrouper nos livres, documents, archives et dons actuellement dispersés et lancer un **appel au regroupement des archives et documents privés sous forme de dépôt, don, ou prêt à seule fin de numérisation**. La perte, maintenant presque quotidienne, de tout ce patrimoine est à endiguer d'urgence.

Rayonnement

Un festival du livre d'histoire tenu chaque année ou tous les deux ans dans les locaux du Pôle Jean Moulin contribuerait au lustre de la ville qui nous accueillerait.

La riche personnalité de Jean Moulin, sous-préfet de Châteaulin, Résistant, citoyen exemplaire, mais aussi artiste lié d'amitié à d'autres artistes bretons dont Max Jacob, donnerait au Centre Résistance et Citoyenneté une ouverture vers des expositions d'oeuvres artistiques en partenariat avec les musées du Finistère.

Enfin, nous recherchons, dans notre souci de réaliser une structure souple, mobile, efficace, au service de tout public, à nous inspirer de la « théorie de la goutte de mercure » - chère à Charles Tillon - si bien mise en oeuvre dans les maquis du Finistère.

Rédacteurs -pour le bureau Anacr du Finistère- Anne Friant et Marie-Noëlle Postic

Conduite du projet: Anne Friant, Bernard Le Guillou, Lucienne Nayet, Marie-Noëlle Postic, Pascal Prigent

Lucienne Nayet est la présidente des Amis du musée

de la Résistance nationale.

Nous exprimons toute notre gratitude à **Monsieur Bruno Corre**, directeur des Archives départementales, à **Monsieur Yorick Schleef**, chargé d'études documentaires, responsable du secteur des archives privées et de l'iconographie aux Archives Départementales, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.



Eau-forte de Romanin (pseudo de Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir), pour illustrer le recueil de poèmes Armor de Tristan Corbière, 1935. Chartres Musée A. Malraux

Finistère

Penarpont en Châteaulin

Nous voici réunis pour un hommage aux martyrs du Maquis de Penarpont en Châteaulin. 15 mai 1944 – 15 mai 2011 : 67 ans déjà que les balles allemandes fauchaient, sur les dunes de Moustierlin en Fouesnant, sept Résistants du Maquis de Penarpont Beuzit Keralliou. Retenez bien leurs noms et prénoms : un Belge, Gustave De Neve, deux Russes, Nicolas Filatov et Philippe Pétrochiski, quatre Français, Louis Goulliou du Relecq Kerhuon, Robert Le Crenn de Kerfuntun, Charles Levenez de Crozon et Laurent Pennec de Langolen.

A la même période, cinq de leurs camarades du même maquis disparaissaient à tout jamais. Retenez tout autant leurs noms et prénoms : un Belge : Théophile Mertens, quatre Français : François Le Baut de Gouezec, Jean François Le Du du Cloître Pleyben, Marcel Milin de Châteaulin et Yves Sizun de Landerneau.

Sept mois d'histoire commune

Unis dans la mort pour que vive la France, nous nous devons de rappeler brièvement leurs sept mois d'histoire commune. A l'initiative d'Auguste Le Guillou, de Jean Charles, de Jacques Poquet et avec l'aide -oh combien précieuse- de Jean Baugion, agriculteur à Penarpont fut créé le Maquis de Penarpont le 12 octobre 1943 dans la carrière de Roz Divez (1km en amont de l'endroit où vous trouvez). Il hébergeait trois Belges qui s'étaient évadés des camps de l'organisation Todt à Brest. Rapidement, d'autres jeunes vinrent les rejoindre dans la clandestinité : des réfractaires au STO, convaincus que la lutte contre l'occupant était la seule solution pour libérer la France. Ce groupe migra rapidement dans la carrière du Quinquis (500 m d'ici entre la ferme du Quinquis et de Penarpont en Châteaulin où les conditions d'hébergement quoique spartiates étaient meilleures). A partir de leur base, ils participaient à diverses opérations comme par exemple un déraillement

à la carrière du Hinger d'où partaient des trains de granulats vers le mur de l'Atlantique.

Le 17 mars 1944, ils étaient à l'attaque de la prison Saint Charles de Quimper lorsque les Allemands, tôt le matin, encerclèrent la carrière du Quinquis puis détruisirent le campement. Les maquisards s'installèrent à quelques kilomètres de là, dans la vallée des trois fontaines entre les fermes de Beuzit et de Keralliou en Lothey. Le 25 avril 1944, dans ce lieu magnifique, sauvage, à l'écart de tout, huit maquisards furent surpris dans leur sommeil par les Allemands conduit par un traître qui connaissait parfaitement les lieux. On peut imaginer ce que furent les jours suivants : interrogatoires musclés, sévices divers par les experts de la gestapo de Carhaix et de Quimper avant leur exécution.

L'Association nationale des anciens combattants et Ami(e)s de la Résistance a décidé de rendre chaque 15 mai à ces hommes qui ont donné leur jeunesse et leurs vies pour que nous puissions vivre libre. Par cette manifestation, notre association souhaite contribuer à faire vivre ces héros.

Reconnus jusqu'en Russie

Sachez qu'à l'étranger, on parle de ces maquisards du Maquis de Penarpont. De Russie tout d'abord. En 1949, Auguste Le Guillou un des organisateurs du Maquis de Penarpont en Châteaulin, réorganisateur du Maquis de Spezet, organisateur du Bataillon Stalingrad avec Marcel Siche, fit don du drapeau du Bataillon Stalingrad qui libéra Château du Faou, Pleyben et Châteaulin le 11 Août 1944 et qui participa à la libération du Menez Hom et de la Presqu'île de Crozon. Sur ce drapeau, apparaissait les noms des Maquis de Penarpont et de Spezet

Jean Le Guillou

Théophile Mertens

Une famille canadienne sur les traces de leur petit cousin belge, résistant

C'est une annonce parue dans le «journal de la Résistance» de novembre-décembre 2010, lue par Jean-Claude Cariou vice-président départemental de L'Anacr du Finistère, que l'histoire peu banale de cette rencontre débute. Evelyne Beaudry et son mari Henri Van Den Bremt, canadien d'Ottawa, cherchaient des précisions sur leur petit

cousin Théophile Mertens qu'ils croyaient dans un premier temps mort en Normandie et qui fut en réalité fusillé par les Allemands sur les dunes de Moustierlin en Fouesnant le 15 mai 1944. Aussitôt, l'information arrive sur les bords de l'Aulne puisque Théophile Mertens est l'un des premiers éléments du maquis de Penarpont en Châteaulin. Des



Le dépôt de gerbe à Penarpont

Théophile Mertens

mails (contenant tous les documents tirés des albums archives d'Auguste le Guillou l'un des organisateurs de ce maquis de Penarpont) plus tard, la famille d'Henri annonçait son arrivée en France et à Chateaulin le 11 juillet, soit cinq mille kilomètres pour connaître les lieux précis de l'histoire tragique de leur petit cousin.

Theophile Mertens, Belge flamand de Haalvert, 22 ans en 1943, est à Brest travaillant pour l'organisation Todt. En octobre 1943, il déserte en compagnie de deux autres Belges, Gustave De Neve et Roger Elaud. Pris en charge par Yves Autret, ils arrivent en train à Chateaulin où ils sont « réceptionnés » par Auguste Le Guillou, responsable du front national sur la ville. Après quelques nuits risquées dans une chambre de la perception occupée par les Allemands, ils migrent le 12 octobre 1943 dans une grotte de Roz Divez (un kilomètre en amont de Penarpont) dans le froid, l'humidité, l'obscurité et les chauves souris, ravitaillés par un agriculteur de Penarpont, Jean Bauguion. Ils tiendront trois semaines dans ces conditions inhumaines avant de se déplacer deux kilomètres en aval dans la carrière du Quinquis (Chateaulin) où existaient des baraques de carrier spartiates certes mais acceptables. Ils y passent près de six mois (début novembre 1943 au 16 avril 1944). Le maquis grossissait des réfractaires au STO, s'organisait, effectuait des opérations: récupération d'armes, déraillement de train à Pont Quéau, attaque de la carrière du Hinger (granulat pour le mur de l'Atlantique), attaque de la prison St Charles de Quimper dans la nuit du 15 au 16 avril 1944, la nuit même où 200



Evlyne Beaudry et son mari Henri Van Den Bremt et leur fille Sophie à la stèle de Penarpont

Allemands encerclent la carrière du Quinquis. Quelle chance.... Le 20 mars, ils se réorganisent à quelques kilomètres de là, sur la commune de Gouézec, dans la vallée sauvage, splendide des trois fontaines entre les fermes de Beuzit et de Keralliou. Cinq semaines plus tard, le 26 avril 1944, douze maquisards dont Théophile Mertens seront arrêtés en pleine nuit par les Allemands conduits par un traite qui connaissait fort bien les lieux. Une partie d'entre eux sera conduit au château rouge de Carhaix siège de la gestapo et disparaîtra. Les huit autres, dont deux Russes et deux Belges, De Neve et Mertens, après un procès vite expédié seront fusillés le 15 avril 1944 sur les dunes de Moustierlin en Fouesnant.

Evelyne, Henri et leur fille Sophie ont parcouru tous ces lieux si calmes et si majestueux aujourd'hui. L'émotion était palpable lors du dépôt de fleurs (de beaux hortensias bretons bleus blancs rouges) au mémorial de Penarpont et au monument de Moustierlin.

Quelle belle journée de la mémoire: Penarpont et Quinquis en Chateaulin, Beuzit Keralliou en Lothey, Moustierlin en Fouesnant.

Qu'un hommage soit rendu aux Résistants disparus et fusillés mais aussi à cette famille qui a fait cinq mille kilomètres pour retrouver un peu de ce passé enfoui de leur ancêtre.

Quel bel exemple d'exercice du devoir de mémoire qui doit être mis en valeur.

Bernard Le Guillou

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, Il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **10 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....

.....

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

et envoyez le tout à

Daniel Le Pendeven

Lotissement Coët Mégan

56440 Languidic

Plonevez-Porzay

Libération PTT (Anacr) et comité départemental du Finistère

Suite à la demande de Libération PTT (anacr), par la voix de Louis Cardin, soutenue par le comité départemental du Finistère, le conseil municipal de la commune de Plonevez-Porzay (29), a décidé de donner au square se trouvant près de la poste, le nom de Pierre Guillou, résistant des PTT. Pierre Guillou, né dans la commune en juin 1908, est mort en déportation fin octobre 1943, à Dora, en Allemagne.

L'association Libération nationale PTT et l'Anacr du Finistère s'étaient proposées de parrainer ce projet de lieu de mémoire dans la commune, suite à une proposition de cette dernière. Une cérémonie a eu lieu le 18 juin dernier, en présence des représentants de l'Anacr, de Jean Mevel de la Fndirp, Guy Ollivier de l'Afmd, Joseph Le Corroller de l'Arac, Marcel Cosmao des Anciens Combattants de Plonévez-Porzay, Yves Le Gac de la Fnaca et de élus de la commune et de la communauté de communes. Le directeur de France Télécom/Orange était représenté par Jean-René L'Hélgoualc'h. «Ami entends-tu...» reprend ici des extraits de quatre interventions qui ont eu lieu lors de cette journée.

L'attachement à la liberté

Paul Divanac'h, maire de Plonevez : *«En ce jour, notre cérémonie s'associe à toutes celles qui sont organisées en l'honneur de l'anniversaire de l'appel du général De Gaulle le 18 juin 1940, l'appel à la Résistance face à l'occupation et à l'oppression. Nous rendons donc hommage à toutes celles et ceux qui, comme Pierre Guillou, ont payé de leur vie leur attachement à la liberté. Nous rendons hommage à toutes celles et ceux qui ont connu la torture, la déportation. Nous te rendons hommage, Pierre Guillou, enfant de Plonévez-Porzay, pour ton action héroïque au sein des groupes de résistance des ouvriers des PTT. La commune de Plonévez-Porzay est fière d'assumer le nécessaire devoir de mémoire. Je tiens à remercier les responsables de l'association de la bibliothèque, en particulier Guy Le Grand, pour l'organisation de l'exposition sur la Déportation. Notre commune garde le souvenir de la rafle du 28 juin 1944, qui a conduit 10 plonévégiens avec d'autres rafles de Crozon vers le camp de Neuengamme. Peu d'entre eux sont revenus».*

Le 27 mai 1943

Pascal Prigent, secrétaire départemental de l'Anacr : *«Il y a 71 ans, la France subissait la plus grave défaite de son Histoire.*

Si Pétain et son sinistre régime de Vichy se sont engagés, de leur propre initiative, dans la voie de la collaboration et de la Révolution nationale, certains ont su et ont pu dire non à l'inacceptable : non à l'asservissement, non au nazisme, non à la dictature de l'Etat Français, non

au racisme et à l'antisémitisme d'Etat.

Les appels répétés du général de Gaulle à la Résistance sont exemplaires car ils signifient le refus de la fatalité. Rien n'est jamais perdu et de Gaulle avait compris que la guerre finirait par être gagnée à condition de Résister. Il avait raison !

La France, vaincue et humiliée en 1940, fera partie des quatre grands vainqueurs en 1945 !

Même dans un contexte très difficile, des voix se sont élevées afin de poursuivre le combat partout où c'était possible : sur terre, sur mer, sous la mer, dans les airs.

Pour lutter toujours et encore, avec ou sans armes.

Au départ, cependant, la Résistance était dispersée et inorganisée.

Puis, elle se structure et s'amplifie progressivement ; justement, je ne peux m'empêcher aujourd'hui d'insister sur une autre date, aussi importante que le 18 juin : le 27 mai.

En effet, le 27 mai 1943 se réunit pour la première fois le Conseil National de la Résistance (C.N.R.), sous l'impulsion de Jean Moulin, en lien étroit avec le général de Gaulle.

Non seulement le C.N.R. unifie les différentes formes de Résistance en rassemblant, en fédérant des mouvements, des réseaux, de syndicats et des partis d'obédiences politiques différentes mais, en outre, il légitime la Résistance auprès des Alliés et il prépare à la fois la libération, la reconstruction du pays et le rétablissement de la République.

Une République pluraliste et démocratique.

Une République qui s'appuie sur un socle de droit civils et politiques, mais aussi de droits économiques et sociaux.

Une République de services publics, tels les P.T.T., dont Pierre Guillou fut un digne représentant.

C'est tout à l'honneur des élus de la République d'avoir répondu favorablement à la demande de Louis Cardin.

Ils contribuent ainsi à faire vivre l'héritage des combats et des valeurs de la Résistance, notre héritage, que l'Anacr du Finistère s'emploie à pérenniser grâce au travail de mémoire et d'histoire qu'elle effectue au travers de livres, de D.V.D, de randonnées de la Résistance. Nul doute d'ailleurs que le square Pierre Guillou sera une étape d'une prochaine randonnée.

«Passant, souviens toi».

Plonévez-Porzay

Notre liberté

Jean-Claude Cariou, vice-président de l'Anacr du Finistère: *Ce n'est pas en tant qu'un des trois vice-présidents de l'Anacr 29 que j'interviens ce matin, mais en tant qu'ancien «habitant» de ce lieu du square Pierre Guillou, et fils de résistant FFI/FTP.*

En effet, à cet emplacement-même s'élevait l'ancienne école publique, reconstruite il n'y a pas si longtemps un peu plus loin. Ma mère y était institutrice, de 1945 à 1948, j'étais très jeune à notre départ (mais j'ai quelques souvenirs), et mes deux frères y sont nés, dans le logement de fonction traditionnel du premier étage; ils ne peuvent être là, pris par leurs obligations professionnelles ou d'élu.

Je voudrais relier le souvenir de Pierre Guillou, dont la vie professionnelle et le combat résistant de la «source K» se sont déroulés en région parisienne, avec l'hommage rendu aux résistants FFI du Porzay, de Plonévez, Ploëven ou Plomodiern, aux combattants de la presqu'île de Crozon et du Ménez-Hom, le secteur «montagneux», et stratégique, défendu avec acharnement par les troupes ennemies, en fin août et septembre 1944. Cela ne se terminera que le 19 septembre...par la reddition des nazis, commandés par le général Ramcke.

Mes parents résidaient à l'époque dans le Cap-

Sizun, à Goulien, à 30 km d'ici, et mon père a participé entre autres au combat de Lesven, en Beuzec, et au siège d'Audierne, Lézongar: les troupes allemandes refusaient de se rendre aux partisans, attendant l'arrivée des troupes américaines, occupées par la prise de Brest.

Nous ne devons pas oublier tous ces Résistants de l'ombre les Déportés, qui ont lutté pour la Libération de la France et notre liberté.

Je remercie la municipalité pour cette plaque, en souvenir de Pierre Guillou, né à Plonévez, sur le square; j'en profite pour ajouter que l'Anacr demande aux villes et communes de rendre hommage ainsi aux Résistants, quand c'est possible: par exemple à l'occasion de la construction d'un nouveau quartier, d'un lotissement. Le nom d'une rue, d'une place marquera à tout jamais pour les habitants, d'abord les jeunes, le souvenir d'une conduite héroïque: ce sera un début de réflexion; il est possible de trouver des noms de Résistants locaux, de rendre hommage à Jean Moulin, qui fut avant la guerre mondiale sous-préfet de Châteaulin de 1930 à 1933, à Lucie Aubrac... , et d'autres; parfois cela s'est déjà fait, mais il est toujours possible d'avoir une telle démarche, comme à Plonévez aujourd'hui...

Le poète Paul Eluard a dit : « si l'écho de leur voix faiblit , nous périrons ».

La boucle est bouclée.

Louis Cardin, représentant de Jean Blanchon, président de Libération nationale PTT (Anacr): *«Jean est l'artisan généreux, d'un travail colossal auquel il a consacré de nombreuses années d'effort pour faire connaître ce qu'a été la résistance dans les PTT et ses acteurs.*

Il est à l'origine de la constitution de notre exposition qui circule depuis 15 ans, une dizaine de panneaux qui retracent cette histoire et que vous pouvez voir à la bibliothèque de Plonévez-Porzay conjointement avec l'exposition consacrée au camp de déportation de Neuengamme où des hommes de la commune ont vécu l'enfer nazi.

Jean Blanchon a pris l'initiative de recenser dans une brochure les plaques commémoratives à Paris des ré-

sistants des PTT. Cela permet à Libération Nationale PTT avec le concours des responsables de la Poste et de France Télécom/Orange de veiller à la sauvegarde des plaques et lorsqu'il y a vente d'immeubles de procéder à des transferts dans des endroits accessibles et pérennes pour permettre d'organiser les commémorations.

Évidemment, Jean a contribué à faire connaître la Source K.

Il était présent en janvier 1998 pour la repose de la plaque Robert Keller à Paris, puis pour la repose de celle de Laurent Matheron à Lyon en avril 2009. Nous achevons la trilogie avec Pierre Guillou à Rennes le 7 mai 2010, puis aujourd'hui à Plonévez-Porzay.

La boucle est bouclée avec le retour de Pierre Guillou dans sa commune natale».



Le dépôt de gerbe au square Pierre Guillou à Plonévez-Porzay

Nos camarades disparu(e)s

Robert Le Moëligou

Ils sont restés là plusieurs jours.
L'armée allemande s'en allait en déroute.

— — — 0 — — —

J'avais douze ans, j'étais une enfant.
Pour moi, et pour tous ceux de cette période.
C'était la retraite avant la communion.
Mais voilà qu'à cause de cette terrible guerre.
Tout de même ce beau jour n'avait plus de sens.

Nous avons eu du mal.
A enlever de notre mémoire.
Ces trois jours de désespoir.
Personne ne pouvait libérer.
Ces pauvres morts étranglés.
Sous peine de représailles.
De la part de l'armée qui avait envahi notre pays.

Ça s'est passé à Rostrenen.
Et je m'en souviens.
Voilà ce que je voulais dire.
Voilà ce qui reste gravé dans ma mémoire.

Triste fin pour nous que la Libération.
Moments heureux quand même.
Puisque l'armée allemande.
Quittait notre Bretagne.
Pour repartir en Allemagne.

Poème de Béatrice Le Moëligou



Robert le Moëligou originaire de Rostrenen s'en est allé au mois décembre 2010 à l'âge de 86 ans à Jersey où il demeurait.

Robert faisait partit du maquis de Callac dans le bataillon Guy Mocquet. Il était agent de liaison de la compagnie Ernest Le Borgne en 1944.

Son frère Guy Le Moëligou nous fait part que son frère Paul était dans le même maquis à l'âge de 16 ans. Il demeure à l'heure actuelle au Canada où il a pris une paisible retraite après avoir travaillé comme boulanger – pâtissier. Un contact a été pris afin qu'il nous fasse parvenir son histoire dans le maquis.

Pierre Lales

Né en 1924, Pierre Lales habitant la région parisienne, pour échapper au STO est venu se réfugier à Lanvollon (22) chez ses grands-parents.

Pour contrecarrer l'oppression allemande, il rentrera en Résistance en adhérant au mouvement Libération Nord dans le groupe René Nansot, Henri Bouret.

Il effectua des missions de liaisons et de renseignements, puis participera aux combats de la libération de Lanvollon et du secteur. Engagé volontaire au 71ème RI, il participera sur le front de Lorient au confinement et au combat contre les Allemands jusqu'à la fin de la guerre.

Puis, pendant le séjour de son unité dans le centre de la France, il préparera le peloton de sous-officier. Son succès à l'examen lui permettra après une période d'occupation en Allemagne de rejoindre l'école ESMIA à Coetquidan où il retrouvera son frère Yvon également élève officier (tué au grade de lieutenant en avril 1950 à Bao Thon en Indochine).

Dégagé des cadres par la loi de mars 1947, il quitte l'armée pour une nouvelle affectation au sein des Eaux et Forêts, poste qu'il occupera pendant plusieurs années dans l'Atlas marocain. Après cette période, il rejoindra la vie civile pour d'autres activités jusqu'à sa retraite qu'il prendra à Lanvollon.

Il y sera élu président de l'Anacr du comité Lanvollon-Plouha, fonction qu'il assurera avec compétence pendant de nombreuses années avant de céder sa fonction pour cause de maladie.

Il s'est éteint dans sa 86ème année en janvier 2010, ou après des obsèques religieuses, les honneurs militaires lui ont été rendus. Pierre Lales était titulaire de la Croix de combattant, du combattant volontaire, de la reconnaissance de la nation et celle de réfractaire au STO.

Nos camarades disparu(e)s

Mimi Salou

C'est avec beaucoup d'émotion que j'évoque notre amie Mimi Salou. Elle était présidente d'honneur de l'Anacr, l'Association des anciens combattants de la Résistance, et elle est restée jusqu'au bout un membre actif de la section brestoïse. Depuis plusieurs années, nous nous retrouvons, d'anciens camarades résistants et amis, pour lui souhaiter son anniversaire chez elle, rue Henri Billant.

Le 30 novembre 2010, pour son 96^{ème} anniversaire, Mimi nous a encore étonnés par sa présence alerte et c'est d'un cœur joyeux qu'elle a chanté « Le temps des cerises » et « Le drapeau rouge ». Le choix de ces chansons qui lui tenaient à cœur n'est pas anodin : en effet, Mimi n'a jamais renié ses convictions, elle qui est allée jusqu'à risquer sa vie pour elles. Quand on a faillit mourir pour des idées, que l'on a souffert dans sa chair pour les défendre, celles-ci vous accompagnent toute votre vie, aussi longue soit-elle : renier ses idéaux, ç'eut été se trahir !

Parce qu'il lui était impossible d'oublier toutes ces camarades laissées derrière elle, Mimi s'était fait un devoir de témoigner devant des élèves de collège ou de lycée de sa douloureuse expérience de l'univers carcéral et concentrationnaire en Allemagne nazie. Et ceci, elle l'a fait jusqu'à la limite de ses forces. C'est toujours dans un silence marqué par un profond respect que les adolescents écoutaient cette vieille dame raconter son expérience des camps, les relations tissées avec les détenues et la solidarité entre elles. Le silence des élèves était palpable quand Mimi leur montrait sa tenue de déportée. Cette tenue de déportée, elle l'avait agrémentée d'une martingale; ce petit détail vestimentaire n'en est pas un : dans ce monde où l'individu était réduit à un simple numéro, où il était appelé à disparaître dans « la nuit et le brouillard », Mimi rappelait à ses bourreaux que chaque être humain est unique et reste

Louis Boudier



Né en 1925, Louis Boudier refusant le dictat de l'occupant rejoint en 1944 le maquis de Coat Mallouën (dit de Plessidy) avec les réfractaires de St Agathon, de Grâce, de Pédernec.

Coat Mallouën maquis important (350 maquisards) qui par ses actions de réception de parachutage d'armes, de sabotages, de harcèlement contre les Allemands subira plusieurs offensives de l'occupant et perdra le 27 Juillet 1944 au cours d'un affrontement violent treize de ses hommes, mais tuant une centaine d'allemands et autant de blessés. Louis a été de ces actions, ainsi que celle de la Libération de Guimgamp avant l'arrivée des américains.

digne, même sous la pire des barbaries.

Cet exercice de mémoire qui l'obligeait à évoquer des souvenirs si douloureux, elle le faisait pour que les jeunes générations sachent jusqu'où la folie de l'homme peut aller et qu'il faut rester toujours vigilants pour que de telles horreurs ne réapparaissent pas.

Ce 13 juillet, j'étais à Nantes, invité par la Ligue des Droits de l'homme en compagnie d'une fille de Résistante déportée. Je lui ai parlé de Mimi dont je venais d'apprendre la disparition. Le lendemain 14 juillet, j'étais Place de la Bastille en compagnie de mon camarade Raymond Aubrac, de représentants de la société civile et de partis politiques ainsi que de Didier Magnin, président de l'Association « Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui » parrainée par Stéphane Hessel et Raymond Aubrac. En évoquant la mémoire de Mimi avec eux, c'est tout naturellement que j'ai parlé d'une « Résistante » brestoïse d'aujourd'hui en la personne d'Irène Frachon. En effet, à sa manière et dans un contexte certes bien différent de celui où Mimi a mené ses combats, Mme le docteur Frachon résiste elle aussi. Mimi n'aurait sûrement pas renié ce genre de combat, elle qui, récemment encore, par solidarité avec d'autres camarades, avait refusé le diplôme d'honneur de l'Élysée !!

Au cours de ce rassemblement j'ai eu l'occasion de parler avec des enfants de Déportés qui m'ont demandé qui était Mimi Salou. Raymond Aubrac m'a chargé de présenter à la famille et aux amis de Mimi son salut fraternel.

Merci Mimi.

Charles Paperon Brest, le 18 juillet 2011.

Il s'engagera ensuite dans l'armée Rhin Danube, poursuivant ainsi son engagement patriotique puis participera à l'occupation en Allemagne avant que la maladie ne le touche et qu'il soit réformé en mai 1946.

Retiré à Tressignaux, il créera un important garage automobile jusqu'à sa retraite qu'il prendra à Lanvollon. Membre de l'Anacr, il y sera le fidèle porte-drapeau pendant de longues années.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 mai 2010 à Lanvollon et après des obsèques religieuses les honneurs militaires lui ont été rendus. Louis était titulaire de la médaille commémorative française de la guerre 39/45 avec barrette de la Libération.

Nos camarades disparu(e)s

René Bouette



Né le 29 avril 1924. Charpentier menuisier chez son père à Pommerit Le Vicomte, il choisit en 1943 son camp, celui de la Résistance dans le groupe de Pierre Cottin (massacré en Allemagne en février 1945, à l'âge de 24 ans).

Participant à divers parachutages, à la diffusion de renseignements et à des opérations de transports pour l'évasion d'aviateurs alliés vers le réseau Shelburne, il sera à la Libération de St Quay-Portrieux faisant avec ses camarades des prisonniers allemands au carrefour de Plourhan.

Il s'engagera dans l'armée, deviendra sous-officier et après un temps d'occupation en Allemagne, retournera à la vie civile à l'âge de 22 ans.

Les honneurs militaires lui ont été rendus à ses obsèques à Pommerit Le Vicomte le 15 septembre 2010. René Bouette était titulaire de la Croix du combattant, du combattant volontaire et de la reconnaissance de la Nation.

Louis Dréano

Hospitalisé depuis quatre ans et demi dans un établissement spécialisé pour personnes dépendantes, Louis Dréano est décédé le 25 septembre 2010. Né en 1923 à Locminé et par suite de la mutation de son père, agent PTT, Louis est venu habiter Le Croisty.

Réfractaire au STO, il s'engagera dans la Résistance au groupe de Le Croisty. Dès le 20 août 1944, il combattit

sur le front de Lorient jusqu'à la reddition le 10 mai 1945. Il s'engage ensuite dans l'armée et fait un séjour en Indochine jusqu'en 1949. A cette époque, il entre à l'Ecole supérieure de l'intendance militaire. En poste plusieurs fois en Outre-mer, il se trouve en Allemagne en 1972, année où il démissionne à la fois pour raisons personnelles et suite à un différent avec un officier qui lui demandait de faire figurer sur un inventaire, une «épave» de char.

Annick Guillosoou

Les obsèques d'Annick Guillosoou âgée de 81 ans, épouse de Victor Guillosoou, président du comité de Maël-Carhaix / Callac se sont déroulées le lundi 28 mars 2011 au crématorium de Carhaix

Annick Guillosoou ne rechignait jamais à se mettre à la disposition des causes généreuses qui ont besoin de bonnes volontés. Quand, à partir de 1997, l'Anacr a créé une structure d'Ami(e)s regroupant des hommes et des femmes non Résistants mais désireux de faire connaître et de défendre les valeurs de la Résistance, Annick a adhéré au comité d'Amis des cantons du Sud Ouest des Côtes d'Armor et en devenait la trésorière le 15 février 2005. L'association nationale des anciens combattants de la Résistance, ayant modifié ses statuts en 2006 pour devenir l'Association nationale des anciens combattants et des amis de la Résistance, Résistants et Amis se sont regroupés au sein du même comité, celui de Maël-Carhaix/Callac. Le 29 mars 2008 le bureau du nouveau comité ainsi élargi désignait Annick au poste de trésorière adjointe. A ce poste, son concours au bon fonctionnement du comité a été précieux et cela, même à partir du moment où son état de santé a commencé à se détériorer et jusqu'à ces dernières semaines où elle avait encore la lucidité, sinon la force de s'intéresser à la vie du comité.

Se souvenir de...

Jean Marca et Henry Conan

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance et les ami(e)s s'est associée à l'hommage qui a été rendu à Auray, le 30 Avril 2011 à Jean Marca et Henri Conan qui ont été fusillés par les allemands en 1942.

Henri Conan et Jean Marca étaient des patriotes, des humanistes qui voulaient que leur pays soit libéré du joug de l'envahisseur.

A cette époque troublée, ils ont combattu l'occupant avec les moyens mis à leur disposition. Ils ont été arrêtés, emprisonnés, torturés avec d'autres camarades et fusillés

le 30 Avril 1942.

Que leur sacrifice ne soit pas vain et que nous devons le garder en mémoire. Nous partageons avec les familles Conan et Marca ce douloureux souvenir.

La stèle de la gare à Auray



ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

Directeur de la publication : Remy Guillevic

siège: rédaction, administration et publicité 140, cité Salvador Allende 56100 Lorient
Dépot légal 1er trimestre 1978 Périodique inscrit à la CPPAP sous le n°0310A07222

SA GOULIAS

location d'engins
transports



Rue Gérard Philippe
Tel : 02 97 76 16 54

56600 LANESTER
Fax : 02 97 76 15 54

SALAISONS CELTIQUES



ZI du Tréhonin
LE SOURN

BP 52 56302 PONTIVY



technicob
Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER



Coiffure
02.97.02.17.84
1 Le Champ de la Patience
56700 Kervignac
www.novatitud.fr

La Roseraie

Guy Pemptroit

Fleuriste-Décorateur diplômé interflora



1, avenue François Mitterrand
56600 Lanester
02 97 76 49 21

HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

Martine et Bernard Quilléré

Promenade
des estivants
St Nicolas des Eaux
56930 Pluméliau

téléphone : 02 97 51 81 04
télécopie : 02 97 51 94 89
email : martine.quillere@gmail.com